



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

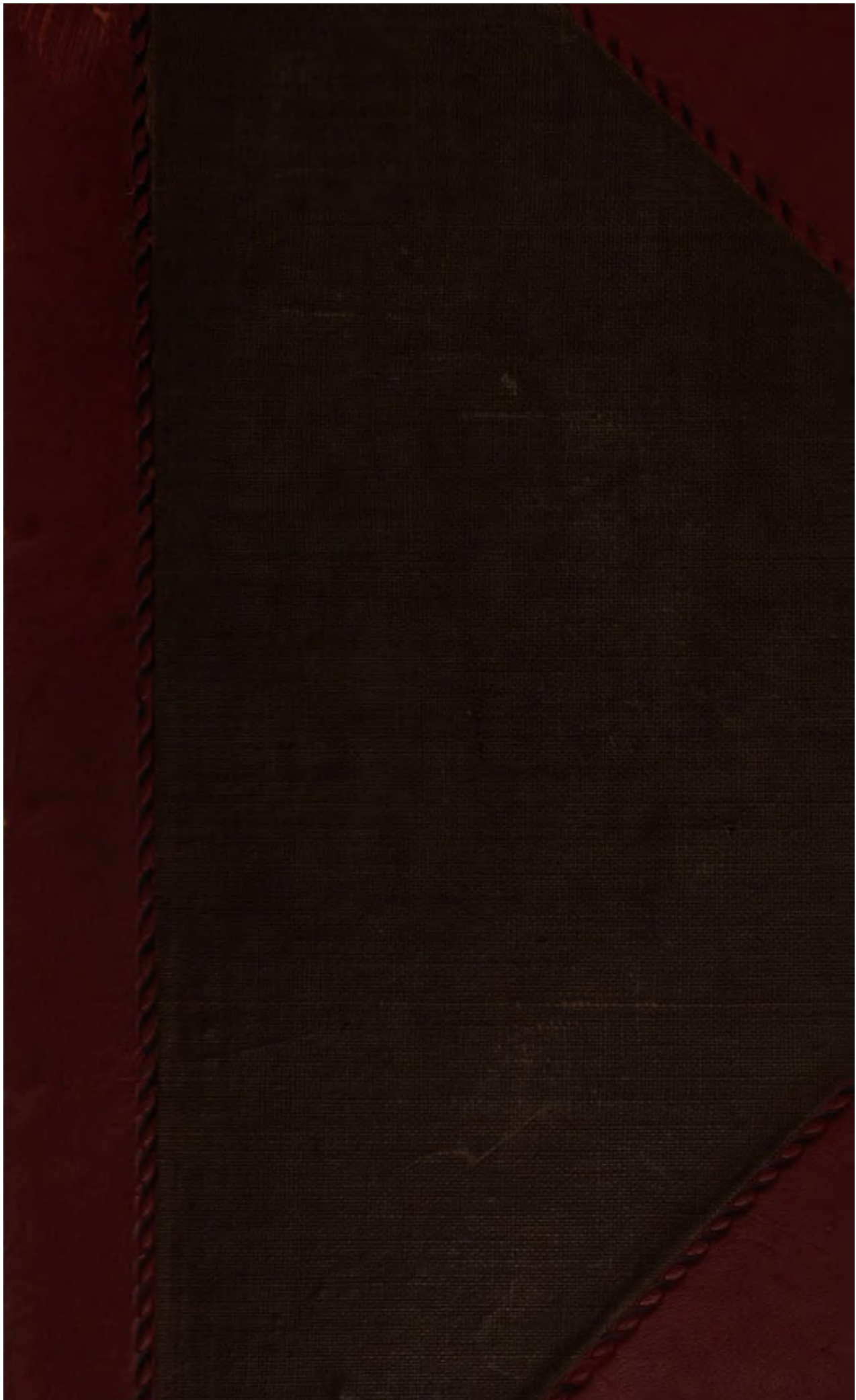
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



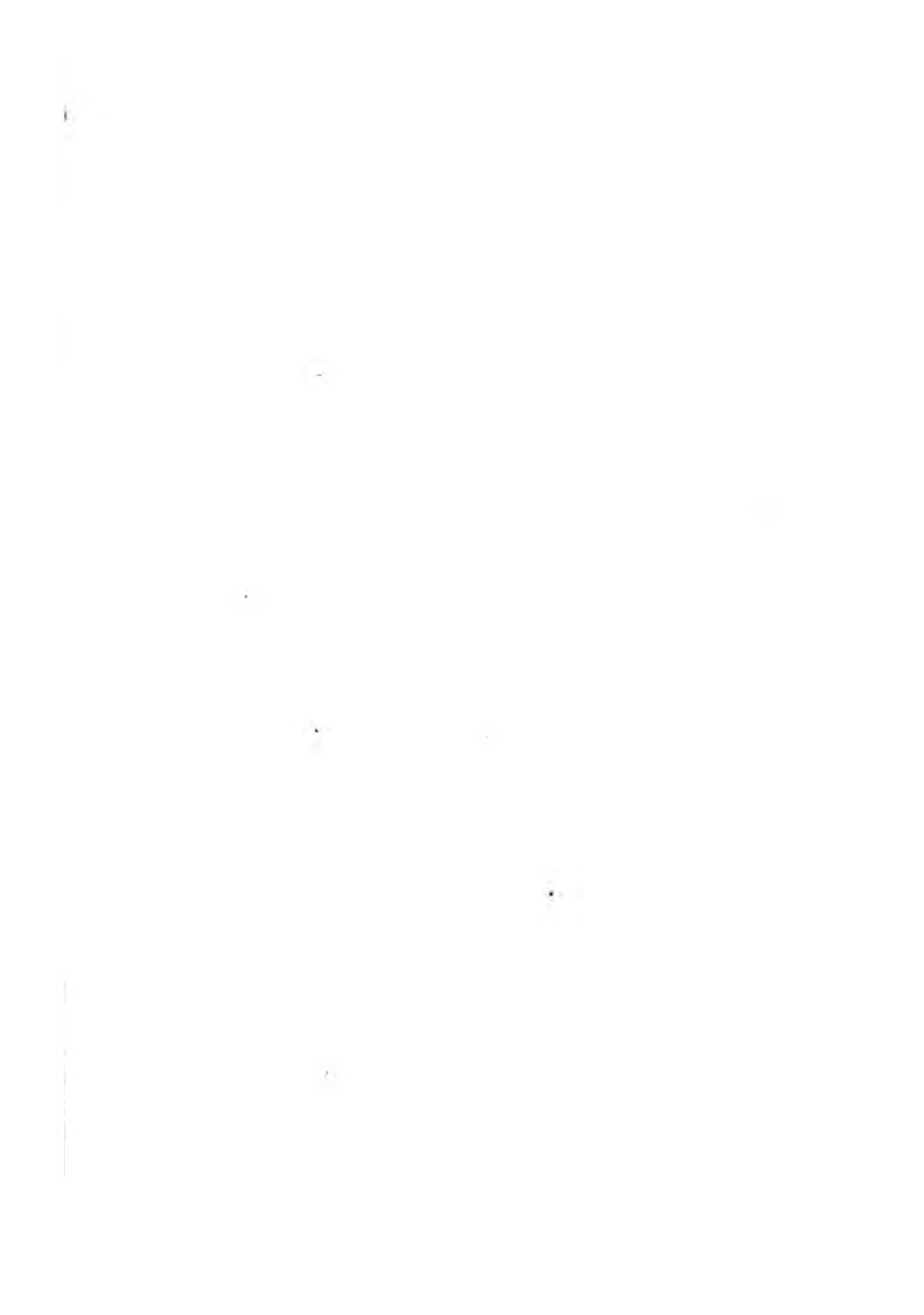
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





600029515S



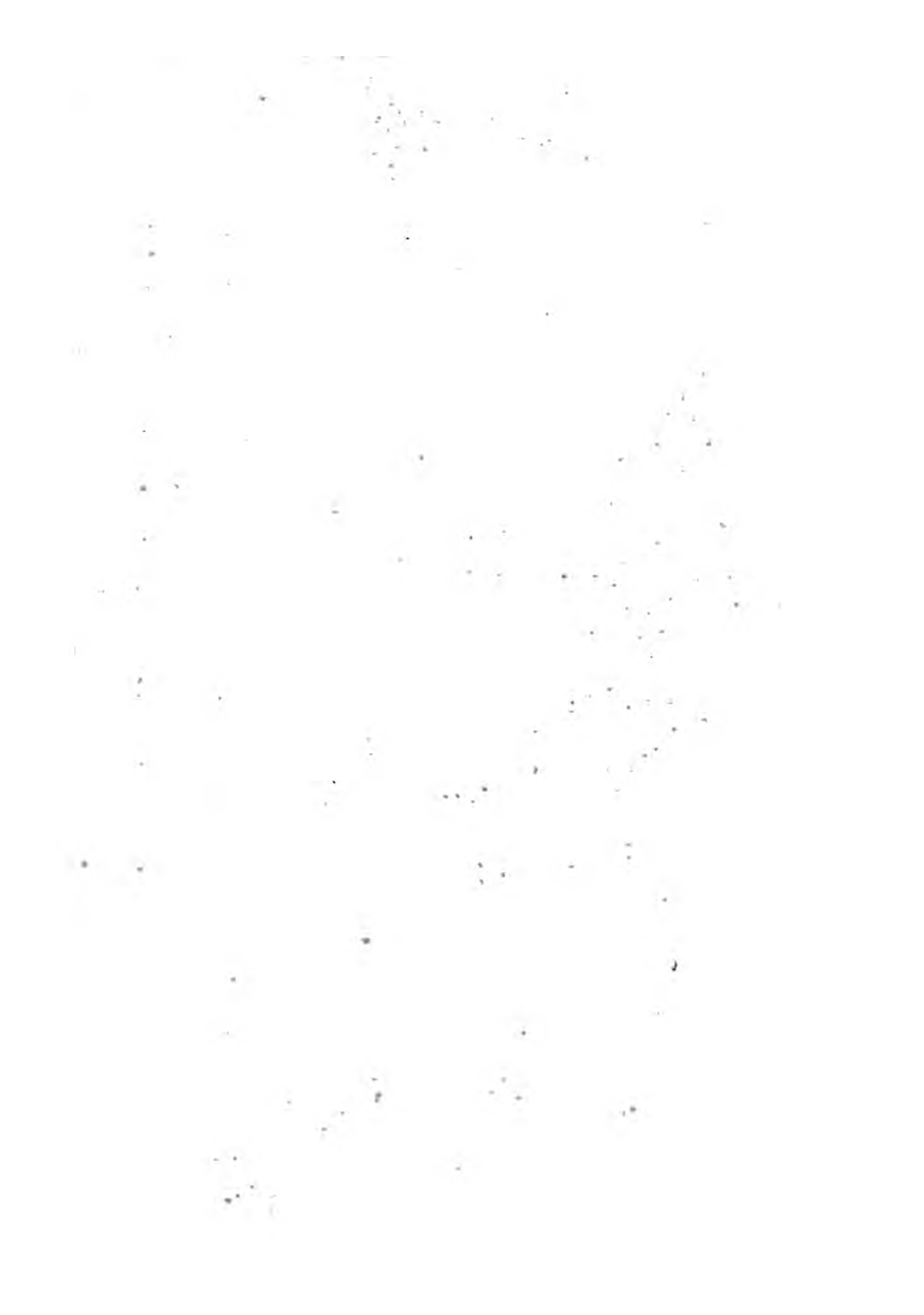






HISTOIRE
DE
MADAME HENRIETTE
D'ANGLETERRE

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.





HISTOIRE
DE MADAME
HENRIETTE D'ANGLETERRE

PREMIÈRE FEMME
DE
PHILIPPE DE FRANCE, DUC D'ORLÉANS

PAR MADAME
LA COMTESSE DE LA FAYETTE

PUBLIÉE PAR FEU A. BAZIN



PARIS

TECHENER, LIBRAIRE

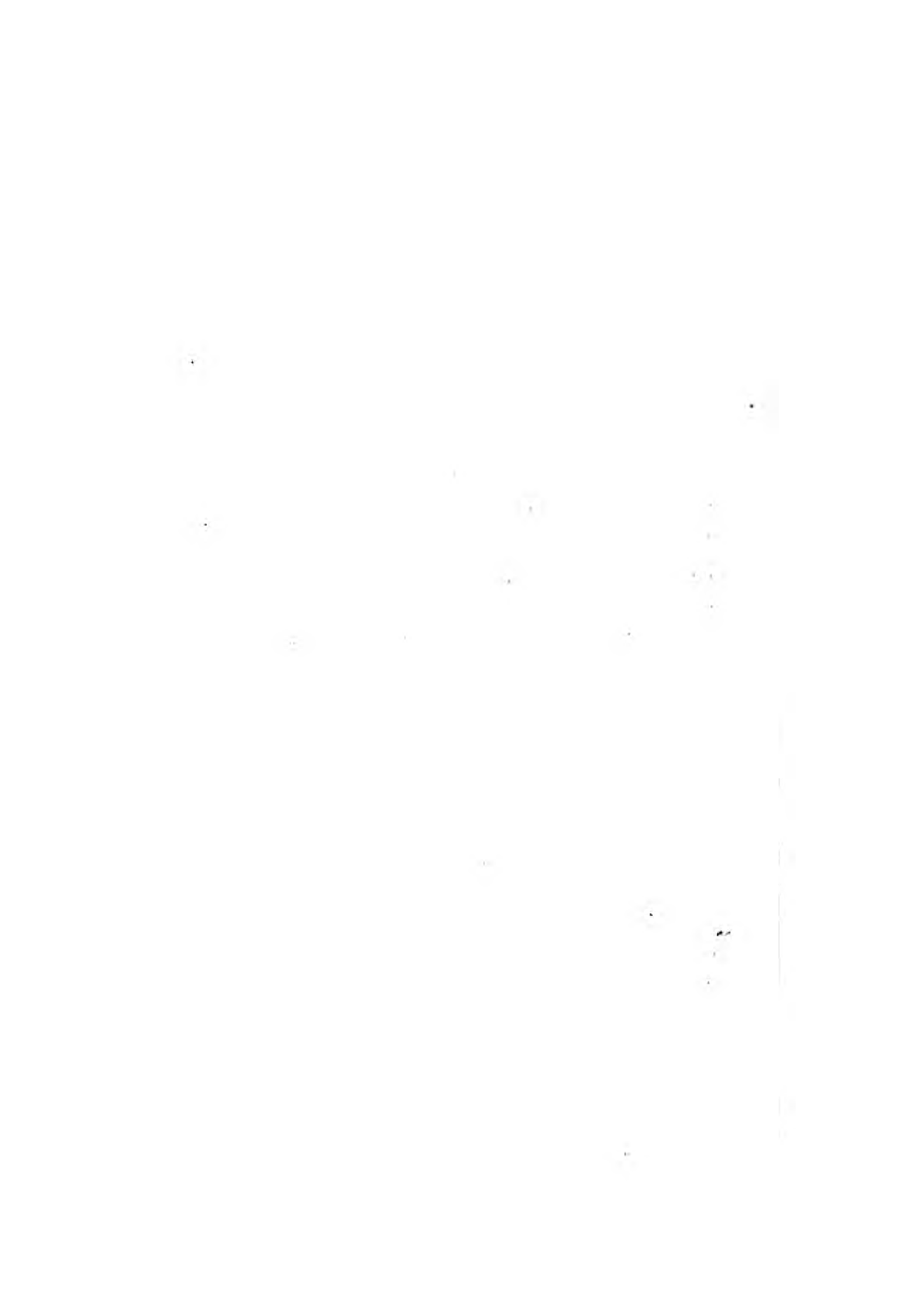
Place du Louvre, 20

M D C C X L I I I

226. c. 95

237. c. 32.

34



AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur, frère de Louis XIV, fut, au dire de tous les contemporains, ce qu'il y eut de plus aimable et de plus gracieux dans la cour de France, au plus beau moment du XVII^e siècle, de 1661 à 1670.

Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, passe avec raison pour avoir été un des esprits les plus délicats et les plus sensés de cette époque.

Un livre où l'une de ces deux femmes parle de l'autre ne sauroit donc manquer d'être deux fois précieux.

Celui-ci a paru imprimé en Hollande (1720) cinquante ans après la mort de l'héroïne, vingt-sept ans après celle de l'au-

teur, et avec aussi peu de soin qu'on pouvoit en mettre à reproduire les plus grossiers libelles. Les noms y sont partout défigurés. Des mots sans aucun sens remplacent en plusieurs lieux ce qu'il y a de plus nécessaire à l'intelligence de la phrase. La ponctuation, semée au hasard, y détruit partout l'ordre des idées et le tour du langage. Quelques notes, qui prétendent servir à l'indication des personnages, les rendent tous absolument méconnoissables. C'est pourtant en cet état que l'ouvrage est arrivé jusqu'à nous, dans les œuvres de Mme de La Fayette et dans les collections de Mémoires, la dernière édition ne différant de la première que par quelques fautes de plus. Pas une correction n'y a encore été faite; pas une erreur n'en a été relevée.

Nous avons entrepris de restaurer ce petit chef-d'œuvre de style élégant et de fine pensée, et de le faire lire tel qu'il est sorti de la plume de l'auteur de Zaïde. Il

nous a suffi pour cela d'appliquer, au texte si défectueux qui nous en a été donné, quelque connoissance que nous avons acquise des hommes et des choses de ce temps ; et, sans y faire la moindre altération, par un simple travail de prote et d'annotateur, nous avons vu reparoître partout la vérité des faits, la physionomie des personnages, la netteté de l'expression, la délicatesse des sentimens, que le désordre de l'impression et l'ignorance de l'éditeur laissoient à peine deviner.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 354: QUANTUM MECHANICS

PROBLEM SET 10

DATE: _____

NAME: _____

SECTION: _____

TA: _____

PROF: _____

ASSISTANT: _____

LECTURER: _____

LECTURE: _____

LECTURE: _____

LECTURE: _____

LECTURE: _____

LECTURE: _____


LECTURE: _____

PHYS 354



PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

 ENRIETTE de France¹, veuve de Charles I^{er}, roi d'Angleterre; avoit été obligée par ses malheurs de se retirer en France², et avoit choisi pour sa retraite ordinaire le couvent de Sainte-Marie de Chaillot. Elle y étoit attirée par la beauté du lieu, et plus encore par l'amitié qu'elle avoit pour la Mère Angélique³, supérieure de cette maison. Cette personne étoit venue fort jeune à la Cour, fille d'honneur d'Anne d'Autriche femme de Louis XIII.

1. Fille de Henri IV, née en 1609, mariée en 1625.

2. L'an 1644.

3. Louise Motier de La Fayette.

Ce prince, dont les passions étoient pleines d'innocence, en étoit devenu amoureux, et elle avoit répondu à sa passion par une amitié fort tendre ; et par une si grande fidélité pour la confiance dont il l'honoroit, qu'elle avoit été à l'épreuve de tous les avantages que le cardinal de Richelieu lui avoit fait envisager.

Comme ce ministre vit qu'il ne la pouvoit gagner, il crut avec quelque apparence qu'elle étoit gouvernée par l'évêque de Limoges, son oncle¹, attaché à la Reine par Mme de Senecey². Dans cette vue il résolut de la perdre, et de l'obliger à se retirer de la Cour ;

1. François Motier de La Fayette, évêque de Limoges en 1627.

2. Marie-Catherine de La Rochefoucauld, femme de Henri de Baufremont marquis de Senecey, première dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche.

il gagna le premier valet de chambre du Roi, qui avoit leur confiance entière, et l'obligea à rapporter de part et d'autre des choses entièrement opposées à la vérité. Elle étoit jeune et sans expérience, et crut ce qu'on lui dit; elle s'imagina qu'on l'alloit abandonner, et se jeta dans les filles de Sainte-Marie ¹. Le Roi fit tous ses efforts pour l'en tirer; il lui montra clairement son erreur, et la fausseté de ce qu'elle avoit cru; mais elle résista à tout, et se fit religieuse quand le temps le lui put permettre.

Le Roi conserva pour elle beaucoup d'amitié, et lui donna sa confiance: ainsi, quoique religieuse, elle étoit très-considerée, et elle le méritoit. J'épousai son frère ² quelques années avant sa

1. En 1637.

2. François Motier, comte de La Fayette.

profession¹ ; et comme j'allois souvent dans son cloître , j'y vis la jeune princesse d'Angleterre² , dont l'esprit et le mérite me charmèrent. Cette connoissance me donna depuis l'honneur de sa familiarité , en sorte que , quand elle fut mariée³ , j'eus toutes les entrées particulières chez elle ; et , quoique je fusse plus âgée de dix ans qu'elle , elle me témoigna jusqu'à la mort beaucoup de bonté , et eut beaucoup d'égards pour moi.

Je n'avois aucune part à sa confiance sur de certaines affaires ; mais quand elles étoient passées , et presque rendues publiques , elle prenoit plaisir à me les raconter.

1. En 1655.

2. Henriette-Marie, née le 16 juin 1644.

3. Avec Monsieur, frère de Louis XIV, le 31 mars 1661.

L'année 1665¹, le comte de Guiche² fut exilé. Un jour qu'elle me faisoit le récit de quelques circonstances assez extraordinaires de sa passion pour elle, « Ne trouvez-vous pas, me dit-elle, que si tout ce qui m'est arrivé, et les choses qui y ont relation, étoit écrit, cela composeroit une jolie histoire? Vous écrivez bien, ajouta-t-elle; écrivez, je vous fournirai de bons Mémoires. »

J'entrai avec plaisir dans cette pensée, et nous fîmes ce plan de notre Histoire telle qu'on la trouvera ici.

Pendant quelque temps, lorsque je

1. On a toujours imprimé 1664; c'est une erreur. La séparation complète qui éloigna pour toujours le comte de Guiche de Madame est du mois d'avril 1665.

2. Armand de Gramont, comte de Guiche, né en 1637, fils aîné du maréchal duc de Gramont.

la trouvois seule, elle me contoit des choses particulières que j'ignorois, mais cette fantaisie lui passa bientôt, et ce que j'avois commencé demeura quatre ou cinq années sans qu'elle s'en souvint.

En 1669, le Roi alla à Chambord. Elle étoit à Saint-Cloud, où elle faisoit ses couches de la duchesse de Savoie, aujourd'hui régnante¹; j'étois auprès d'elle, il y avoit peu de monde; elle se souvint du projet de cette Histoire, et me dit qu'il falloit la reprendre. Elle me conta la suite des choses qu'elle avoit commencé à me dire; je me remis à les écrire, je lui montrois le matin ce que j'avois fait sur ce qu'elle m'avoit

¹ C'est-à-dire de son quatrième enfant, Anne-Marie d'Orléans, née le 27 août 1669, mariée en 1684 à Victor-Amédée duc de Savoie. Ceci nous apprend que les Mémoires sur Henriette d'Angleterre n'ont été achevés et mis en ordre qu'après 1684.

dit le soir. Elle en étoit très-contente ; c'étoit un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité en de certains endroits d'une manière qui la fit connoître, et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la Princesse. Elle badinoit avec moi sur les endroits qui me donnoient le plus de peine, et elle prit tant de goût à ce que j'écrivois, que, pendant un voyage de deux jours que je fis à Paris, elle écrivit elle-même ce que j'ai marqué¹ pour être de sa main, et que j'ai encore.

Le Roi revint : elle quitta Saint-Cloud, et notre ouvrage fut abandonné. L'année suivante elle fut en Angleterre, et, peu de jours après son retour, cette princesse, étant à Saint-Cloud, perdit la vie² d'une manière qui fera toujours

1. Cette marque s'est malheureusement perdue à l'impression.

2. Le 30 juin 1670.

l'étonnement de ceux qui liront cette Histoire. J'avois l'honneur d'être auprès d'elle , lorsque cet accident funeste arriva ; je sentis tout ce que l'on peut sentir de plus douloureux , en voyant expirer la plus aimable princesse qui fut jamais , et qui m'avoit honorée de ses bonnes grâces ; cette perte est de celles dont on ne se console jamais , et qui laissent une amertume répandue dans tout le reste de la vie.

La mort de cette princesse ne me laissa ni le dessein ni le goût de continuer cette Histoire , et j'écrivis seulement les circonstances de sa mort dont je fus témoin.



HISTOIRE
DE
MADAME HENRIETTE
D'ANGLETERRE.

PREMIÈRE PARTIE.

LA paix étoit faite entre la France et l'Espagne¹, le mariage du Roi étoit achevé² après beaucoup de difficulté, et le cardinal Mazarin, tout glorieux d'avoir donné la

1. Par le traité des Pyrénées du 7 novembre 1659.

2. Le 7 juin 1660.

paix à la France, sembloit n'avoir plus qu'à jouir de cette grande fortune où son bonheur l'avoit élevé. Jamais ministre n'avoit gouverné avec une puissance si absolue, et jamais ministre ne s'étoit si bien servi de sa puissance pour l'établissement de sa grandeur.

La Reine mère, pendant sa régence, lui avoit laissé toute l'autorité royale, comme un fardeau trop pesant pour un naturel aussi paresseux que le sien. Le Roi, à sa majorité¹, lui avoit trouvé cette autorité entre les mains, et n'avoit eu ni la force, ni peut-être même l'envie de la lui ôter : on lui représentoit les troubles que la mauvaise conduite de ce Cardinal avoit excités, comme un effet de la haine des princes pour un ministre qui avoit voulu donner des bornes à leur ambition ; on

1. En 1651.

lui faisoit considérer le ministre comme un homme qui seul avoit tenu le timon de l'État pendant l'orage qui l'avoit agité, et dont la bonne conduite en avoit peut-être empêché la perte.

Cette considération, jointe à une soumission sucée avec le lait, rendit le Cardinal plus absolu sur l'esprit du Roi qu'il ne l'avoit été sur celui de la Reine. L'étoile qui lui donnoit une autorité si entière s'étendit même jusqu'à l'amour. Le Roi n'avoit pu porter son cœur hors la famille de cet heureux ministre; il l'avoit donné, dès sa plus tendre jeunesse, à la troisième de ses nièces, Mlle de Mancini ¹, et, s'il le retira quand il fut dans un âge plus avancé,

1. Olympie Mancini, mariée en 1657 à Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons. Sa sœur aînée, Laure-Victoire, avoit épousé en 1651 le duc de Mercœur, et sa cousine, Anne-Marie Martinozzi, en 1654, le prince de Conti.

nom et de ses trésors ; il lui fit épouser Hortense¹, la plus belle de ses nièces, et disposa en sa faveur de tous les établissemens qui dépendoient du Roi, de la même manière qu'il disposoit de son propre bien.

Le Roi en agréa néanmoins la disposition, aussi bien que celle qu'il fit en mourant de toutes les charges et de tous les bénéfices qui étoient pour lors à donner. Enfin, après sa mort, son ombre étoit encore la maîtresse de toutes choses, et il paroissoit que le Roi ne pensoit à se conduire que par les sentimens qu'il lui avoit inspirés.

Cette mort donnoit de grandes espérances à ceux qui pouvoient prétendre au ministère ; ils croyoient avec apparence qu'un Roi qui venoit de se laisser

¹ Hortense Mancini, sœur puînée de Marie. Le mariage eut lieu le 28 février 1661.

gouverner entièrement, tant pour les choses qui regardoient son État que pour celles qui regardoient sa personne, s'abandonneroit à la conduite d'un ministre qui ne voudroit se mêler que des affaires publiques et qui ne prendroit point connoissance de ses actions particulières.

Il ne pouvoit tomber dans leur imagination qu'un homme pût être si dissemblable de lui-même, et qu'ayant toujours laissé l'autorité du Roi entre les mains de son premier ministre, il voulût reprendre à la fois et l'autorité du Roi et les fonctions de premier ministre.

Ainsi beaucoup de gens espéroient quelque part aux affaires; et beaucoup de dames, par des raisons à peu près semblables, espéroient beaucoup de part aux bonnes grâces du Roi. Elles avoient vu qu'il avoit passionnément

aimé Mlle Mancini, et qu'elle avoit paru avoir sur lui le plus absolu pouvoir qu'une maîtresse ait jamais eu sur le cœur d'un amant; elles espéroient qu'ayant plus de charmes elles auroient pour le moins autant de crédit, et il y en avoit déjà beaucoup qui prenoient pour modèle de leur fortune celui de la duchesse de Beaufort¹.

Mais, pour faire mieux comprendre l'état de la cour après la mort du cardinal Mazarin et la suite des choses dont nous avons à parler, il faut dépeindre en peu de mots les personnes de la maison royale, les ministres qui pouvoient prétendre au gouvernement de l'État, et les dames qui pouvoient aspirer aux bonnes grâces du Roi.

1. Gabrielle d'Estrées, maîtresse de Henri IV.

PORTRAIT DE LA REINE MÈRE,
ANNE D'AUTRICHE.

La Reine mère, par son rang, tenoit la première place dans la maison royale, et, selon les apparences, elle devoit la tenir par son crédit; mais le même naturel qui lui avoit rendu l'autorité royale un pesant fardeau, pendant qu'elle étoit tout entière entre ses mains, l'empêchoit de songer à en reprendre une partie lorsqu'elle n'y étoit plus. Son esprit avoit paru inquiet et porté aux affaires pendant la vie du Roi son mari; mais, dès qu'elle avoit été maîtresse et d'elle-même et du royaume, elle n'avoit pensé qu'à mener une vie douce, à s'occuper à ses exercices de dévotion, et avoit témoigné une assez grande indifférence pour

toutes choses. Elle étoit sensible néanmoins à l'amitié de ses enfans; elle les avoit élevés auprès d'elle avec une tendresse qui lui donnoit quelque jalousie des personnes avec lesquelles ils cherchoient leur plaisir : ainsi elle étoit contente, pourvu qu'ils eussent de l'attention à la voir, et elle étoit incapable de se donner la peine de prendre sur eux une véritable autorité.

PORTRAIT DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE
D'AUTRICHE.

La jeune Reine étoit une personne de vingt-deux ans, bien faite de sa personne et qu'on pouvoit appeler belle, quoiqu'elle ne fût pas agréable. Le peu de séjour qu'elle avoit fait en France, et les impressions qu'on en avoit données avant qu'elle y arrivât, étoient cause qu'on ne la connoissoit

quasi pas, ou que du moins on croyoit ne la pas connoître, en la trouvant d'un esprit fort éloigné de ces desseins ambitieux dont on avoit tant parlé; on la voyoit tout occupée d'une violente passion pour le Roi, attachée dans tout le reste de ses actions à la Reine sa belle-mère, sans distinction de personnes ni de divertissemens, et sujette à beaucoup de chagrins à cause de l'extrême jalousie qu'elle avoit du Roi.

PORTRAIT DE PHILIPPE DE FRANCE,
DUC D'ORLÉANS.

Monsieur, frère unique du Roi, n'étoit pas moins attaché à la Reine sa mère : ses inclinations étoient aussi conformes aux occupations des femmes que celles du Roi en étoient éloignées. Il étoit beau, bien fait, mais d'une beauté et d'une taille plus convenable

à une princesse qu'à un prince; aussi avoit-il plus songé à faire admirer sa beauté de tout le monde qu'à s'en servir pour se faire aimer des femmes, quoiqu'il fût continuellement avec elles; son amour-propre sembloit ne le rendre capable que d'attachement pour lui-même.

Mme de Thianges¹, fille aînée du duc de Mortemart, avoit paru lui plaire plus que les autres; mais leur commerce étoit plutôt une confidence libertine qu'une véritable galanterie. L'esprit du prince étoit naturellement doux, bien-faisant et civil, capable d'être prévenu, et si susceptible d'impressions que les personnes qui l'approchoient pouvoient quasi répondre de s'en rendre maîtres, en le prenant par son foible. La jalou-

¹ Gabrielle de Rochechouart, mariée en 1655 à Claude-Léonor de Damas, marquis de Thianges.

sie dominoit en lui ; mais cette jalousie le faisoit plus souffrir que personne, la douceur de son humeur le rendant incapable des actions violentes que la grandeur de son rang auroit pu lui permettre.

Il est aisé de juger, par ce que nous venons de dire, qu'il n'avoit nulle part aux affaires, puisque sa jeunesse, ses inclinations et la domination absolue du Cardinal étoient autant d'obstacles qui l'en éloignoient.

PORTRAIT DE LOUIS XIV

ENCORE JEUNE.

Il semble qu'en voulant décrire la maison royale je devois commencer par celui qui en est le chef ; mais on ne sauroit le dépeindre que par ses actions, et celles que nous avons vues, jusqu'au temps dont nous venons de parler,

étoient si éloignées de celles que nous avons vues depuis, qu'elles ne pourroient guère servir à le faire connoître. On en pourra juger par ce que nous avons à dire; on le trouvera sans doute un des plus grands rois qui aient jamais été; un des plus honnêtes hommes de son royaume, et l'on pourroit dire le plus parfait s'il n'étoit point si avare de l'esprit que le ciel lui a donné, et qu'il voulût le laisser paroître tout entier sans le renfermer si fort dans la majesté de son rang.

Voilà quelles étoient les personnes qui composoient la maison royale. Pour le ministère, il étoit douteux entre M. Fouquet, surintendant des finances, M. Le Tellier, secrétaire d'État, et M. Colbert. Ce troisième avoit eu dans les derniers temps toute la confiance

du cardinal Mazarin ; on savoit que le Roi n'agissoit encore que selon les sentimens et les mémoires de ce ministre, mais l'on ne savoit pas précisément quels étoient les sentimens et les mémoires qu'il avoit donnés à Sa Majesté ; on ne doutoit pas qu'il n'eût ruiné la Reine mère dans l'esprit du Roi aussi bien que beaucoup d'autres personnes, mais on ignoroit celles qu'il y avoit établies.

PORTRAIT DE M. FOUQUET.

M. Fouquet, peu de temps avant la mort du Cardinal, avoit été quasi perdu auprès de lui pour s'être brouillé avec M. Colbert. Ce surintendant étoit un homme d'une étendue d'esprit et d'une ambition sans bornes, civil, obligeant pour tous les gens de qualité, et qui se servoit des finances pour les acquérir et pour les embarquer dans ses intrigues,

dont les desseins étoient infinis pour les affaires, aussi bien que pour la galanterie.

• PORTRAIT DE M. LE TELLIER.

M. Le Tellier paroissoit plus sage et plus modéré, attaché à ses seuls intérêts, et à des intérêts solides, sans être capable de s'éblouir du faste et de l'éclat comme M. Fouquet.

PORTRAIT DE M. COLBERT.

M. Colbert étoit peu connu par diverses raisons, et l'on savoit seulement qu'il avoit gagné la confiance du Cardinal par son habileté et son économie.

Le Roi n'appeloit au conseil que ces trois personnes, et l'on attendoit à voir

qui l'emporteroit sur les autres, sachant bien qu'ils n'étoient pas unis, et que, quand ils l'auroient été, il étoit impossible qu'ils le demeuraient.

Il nous reste à parler des dames qui étoient alors le plus avant à la cour, et qui pouvoient aspirer aux bonnes grâces du Roi.

PORTRAIT DE LA COMTESSE
DE SOISSONS.

La comtesse de Soissons auroit pu y prétendre, par la grande habitude qu'elle avoit conservée avec lui, et pour avoir été sa première inclination. C'étoit une personne qu'on ne pouvoit pas appeler belle, et qui néanmoins étoit capable de plaire. Son esprit n'avoit rien d'extraordinaire, ni de fort poli, mais il étoit naturel et agréable avec les personnes qu'elle connoissoit. La grande fortune de son oncle l'autorisoit

à n'avoir pas besoin de se contraindre. Cette liberté qu'elle avoit prise, jointe à un esprit vif et à un naturel ardent, l'avoit rendue si attachée à ses propres volontés, qu'elle étoit incapable de s'assujettir qu'à ce qui lui étoit agréable; elle avoit naturellement de l'ambition, et, dans le temps où le Roi l'avoit aimée, le trône ne lui avoit point paru trop au-dessus d'elle, pour n'oser y aspirer. Son oncle, qui l'aimoit fort, n'avoit pas été éloigné du dessein de l'y faire monter; mais tous les faiseurs d'horoscope l'avoient tellement assuré qu'elle ne pourroit y parvenir, qu'il en avoit perdu la pensée, et l'avoit mariée au comte de Soissons. Elle avoit pourtant toujours conservé quelque crédit auprès du Roi, et une certaine liberté de lui parler plus hardiment que les autres; ce qui faisoit soupçonner assez souvent que, dans de certains mo-

mens, la galanterie trouvoit encore place dans leur conversation.

Cependant il paroissoit impossible que le Roi lui redonnât son cœur; ce prince étoit plus sensible en quelque manière à l'attachement qu'on avoit pour lui, qu'à l'agrément et au mérite des personnes. Il avoit aimé la comtesse de Soissons avant qu'elle fût mariée; il avoit cessé de l'aimer, par l'opinion qu'il avoit que Villequier¹ ne lui étoit pas désagréable. Peut-être l'avoit-il cru sans fondement; et il y a même assez d'apparence qu'il se trompoit, puisqu'étant si peu capable de se contraindre, si elle l'eût aimé, elle l'eût bientôt fait paroître. Mais enfin puisqu'il l'avoit quittée sur le simple soupçon qu'un autre en étoit aimé, il

1. Louis-Marie-Victor d'Aumont, marquis de Villequier, fils du maréchal duc d'Aumont, né en 1632.

n'avoit garde de retourner à elle, lorsqu'il croyoit avoir une certitude entière qu'elle aimoit le marquis de Vardes¹.

PORTRAIT DE LA CONNÉTABLE COLONNE.

Mlle de Mancini² étoit encore à la cour quand son oncle mourut. Pendant sa vie il avoit conclu son mariage avec le connétable Colonne; et l'on n'attendoit plus que celui qui devoit l'épouser au nom de ce connétable, pour la faire partir de France. Il étoit difficile de démêler quels étoient ses sentiments pour le Roi, et quels sentiments le Roi avoit pour elle. Il l'avoit passionnément aimée, comme nous avons déjà dit : et, pour faire comprendre jusqu'où cette passion l'avoit

1. François - René du Bec, marquis de Vardes, capitaine des cent-suisse.

2. Marie, sœur de la comtesse de Soissons.

mene, nous dirons en peu de mots ce qui s'étoit passé à la mort du Cardinal.

Cet attachement avoit commencé pendant le voyage de Calais¹, et la reconnaissance l'avoit fait naître plutôt que la beauté : Mlle de Mancini n'en avoit aucune ; il n'y avoit nul charme dans sa personne et très-peu dans son esprit, quoiqu'elle en eût infiniment. Elle l'avoit hardi, résolu, emporté, libertin, et éloigné de toute sorte de civilité et de politesse.

Pendant une dangereuse maladie que le Roi avoit eue à Calais, elle avoit témoigné une affliction si violente de son mal, et l'avoit si peu cachée, que, lorsqu'il commença à se mieux porter, tout le monde lui parla de la douleur de Mlle de Mancini, peut-être dans la suite lui en parla-t-elle elle-même. Enfin elle lui fit paroître tant de passion,

1. En 1658.

et rompit si entièrement toutes les contraintes où la Reine mère et le Cardinal la tenoient, que l'on peut dire qu'elle contraignit le Roi à l'aimer.

Le Cardinal ne s'opposa pas d'abord à cette passion; il crut qu'elle ne pouvoit être que conforme à ses intérêts : mais, comme il vit dans la suite que sa nièce ne lui rendoit aucun compte de ses conversations avec le Roi, et qu'elle prenoit sur son esprit tout le crédit qui lui étoit possible, il commença à craindre qu'elle n'y en prît trop, et voulut apporter quelque diminution à cet attachement. Il vit bientôt qu'il s'en étoit avisé trop tard; le Roi étoit entièrement abandonné à sa passion, et l'opposition qu'il fit paroître ne servit qu'à aigrir contre lui l'esprit de sa nièce, et à la porter à lui rendre toute sorte de mauvais services.

Elle n'en rendit pas moins à la Reine

dans l'esprit du Roi , soit en lui décrivant sa conduite pendant la régence, ou en lui apprenant tout ce que la médisance avoit inventé contre elle ; enfin elle éloignoit si bien de l'esprit du Roi tous ceux qui pouvoient lui nuire , et s'en rendit maîtresse si absolue , que , pendant le temps que l'on commençoit à traiter la paix et le mariage , il demanda au Cardinal la permission de l'épouser , et témoigna ensuite , par toutes ses actions , qu'il le souhaitoit.

Le Cardinal, qui savoit que la Reine ne pourroit entendre sans horreur la proposition de ce mariage, et que l'exécution en eût été très-hasardeuse pour lui , se voulut faire un mérite envers la Reine et envers l'État, d'une chose qu'il croyoit contraire à ses propres intérêts.

Il déclara au Roi qu'il ne consentiroit jamais à lui laisser faire une alliance si disproportionnée , et que , s'il

la faisoit de son autorité absolue, il lui demanderoit à l'heure même la permission de se retirer hors de France.

La résistance du Cardinal étonna le Roi, et lui fit peut-être faire des réflexions qui ralentirent la violence de son amour : l'on continua de traiter la paix et le mariage, et le Cardinal, avant de partir pour aller régler des articles de l'un et de l'autre¹, ne voulut pas laisser sa nièce à la cour : il résolut de l'envoyer à Brouage. Le Roi en fut aussi affligé que le peut être un amant à qui l'on ôte sa maîtresse ; mais Mlle de Mancini, qui ne se contentoit pas des mouvements de son cœur, et qui auroit voulu qu'il eût témoigné son amour par des actions d'autorité, lui reprocha, en lui voyant répandre des larmes lorsqu'elle monta en

carrosse, « qu'il pleuroit et qu'il étoit le maître. » Ces reproches ne l'obligerent pas à le vouloir être ; il la laissa partir, quelque affligé qu'il fût, lui promettant néanmoins qu'il ne consentiroit jamais au mariage d'Espagne, et qu'il n'abandonneroit pas le dessein de l'épouser.

Toute la cour partit quelque temps après pour aller à Bordeaux, afin d'être plus près du lieu où l'on traitait la paix. Le Roi vit Mlle de Mancini à Saint-Jean d'Angely¹ ; il en parut plus amoureux que jamais dans le peu de moments qu'il eut à être avec elle, et lui promit toujours la même fidélité. Le temps, l'absence et la raison, le firent enfin manquer à sa promesse : et, quand le traité fut achevé, il l'alla signer à l'île de la conférence², et prendre l'infante d'Espagne des mains du Roi son

1. Le 13 août 1659.

2. Le 6 juin 1660.

père , pour la faire reine de France dès le lendemain.

La cour revint ensuite à Paris. Le Cardinal , qui ne craignoit plus rien , y fit aussi revenir ses nièces.

Mlle de Mancini étoit outrée de rage et de désespoir : elle trouvoit qu'elle avoit perdu en même temps un amant fort aimable et la plus belle couronne de l'univers ; un esprit plus modéré que le sien auroit eu de la peine à ne pas s'emporter dans une semblable occasion ; aussi s'étoit-elle abandonnée à la rage et à la colère.

Le Roi n'avoit plus la même passion pour elle ; la possession d'une princesse belle et jeune , comme la Reine sa femme , l'occupoit agréablement : néanmoins comme l'attachement d'une femme est rarement un obstacle à l'amour qu'on a pour une maîtresse , le Roi seroit peut-être revenu à Mlle de

Mancini, si il n'eût connu qu'entre tous les partis, qui se présentoient alors pour l'épouser, elle souhaitoit ardemment le duc Charles ¹, neveu du duc de Lorraine ², et s'il n'avoit été persuadé que ce prince avoit su toucher son cœur.

Le mariage ne s'en put faire par plusieurs raisons; le Cardinal conclut celui du connétable Colonne, et mourut, comme nous avons dit, avant qu'il fût achevé.

Mlle de Mancini avoit une si horrible répugnance pour ce mariage, que voulant l'éviter, si elle eût vu quelque apparence de regagner le cœur du Roi, malgré tout son dépit, elle y auroit travaillé de toute sa puissance.

Le public ignoroit le secret dépit qu'avoit eu le Roi du penchant qu'elle

1. Fils du duc Nicolas-François, et qui fut depuis le duc de Lorraine Charles V.

2. Charles IV.

avoit témoigné pour le mariage du neveu du duc de Lorraine, et, comme on le voyoit souvent aller au palais Mazarin, où elle logeoit avec Mme Mazarin sa sœur¹, on ne savoit si le Roi y étoit conduit par les restes de son ancienne flamme, où par les étincelles d'une nouvelle, que les yeux de Mme Mazarin étoient bien capables d'allumer.

• PORTRAIT DE MADAME MAZARIN. •

C'étoit, comme nous avons dit, non-seulement la plus belle des nièces du Cardinal, mais aussi une des plus parfaites beautés de la cour. Il ne lui manquoit que de l'esprit pour être accomplie, et pour lui donner la vivacité qu'elle n'avoit pas ; ce défaut même n'en étoit pas un pour tout le monde,

1. Hortense, dont il va être parlé.

et beaucoup de gens trouvoient son air languissant et sa négligence capables de se faire aimer.

Ainsi les opinions se portoient aisément à croire que le Roi lui en vouloit, et que l'ascendant du Cardinal garderoit encore son cœur dans sa famille. Il est vrai que cette opinion n'étoit pas sans fondement; l'habitude que le Roi avoit prise avec les nièces du Cardinal, lui donnoit plus de disposition à leur parler qu'à toutes les autres femmes; et la beauté de Mme Mazarin, jointe à l'avantage que donne un mari qui n'est guère aimable à un Roi qui l'est beaucoup, l'eût aisément portée à l'aimer, si M. de Mazarin n'avoit eu ce même soin, que nous lui avons vu depuis, d'éloigner sa femme des lieux où étoit le Roi.

Il y avoit encore à la cour un grand

nombre de belles dames, sur qui le Roi auroit pu jeter les yeux.

PORTRAITS DE MADAME D'ARMAGNAC ET DE
 MADEMOISELLE DE TONNAY-CHARENTE

Mme d'Armagnac ¹, fille du maréchal de Villeroi, étoit d'une beauté à attirer ceux de tout le monde. Pendant qu'elle étoit fille, elle avoit donné beaucoup d'espérance à tous ceux qui l'avoient aimée, qu'elle souffriroit aisément de l'être lors que le mariage l'auroit mise dans une condition plus libre. Cependant, sitôt qu'elle eut épousé M. d'Armagnac, soit qu'elle eût de la passion pour lui, ou que l'âge l'eût rendue plus circonspecte, elle s'étoit entièrement retirée dans sa famille.

1. Catherine de Neufville, mariée en 1660 à Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, fils du comte d'Harcourt.

La seconde fille du duc de Mortemart, qu'on appeloit Mlle de Tonnay-Charente¹, étoit encore une beauté très-achevée, quoiqu'elle ne fût pas parfaitement agréable. Elle avoit beaucoup d'esprit, et une sorte d'esprit plaisant et naturel, comme tous ceux de sa maison.

Le reste des belles personnes qui étoient à la cour, ont trop peu de part à ce que nous avons à dire, pour m'obliger d'en parler; et nous ferons seulement mention de celles qui s'y trouveront mêlées, selon que la suite nous y engagera.

1. Françoise-Athénaïs de Rochechouart, qui devint en 1663 marquise de Montespan.



DEUXIÈME PARTIE.

LA cour étoit revenue à Paris aussitôt après la mort du Cardinal. Le Roi s'appliquoit à prendre une connoissance exacte des affaires : il donnoit à cette occupation la plus grande partie de son temps, et partageoit le reste avec la Reine sa femme.

Celui qui devoit épouser Mlle Mancini, au nom du connétable Colonne, arriva à Paris, et elle eut la douleur de se voir chassée de France par le Roi; ce fut à la vérité avec tous les honneurs imaginables. Le Roi la traita dans son mariage, et dans tout le reste, comme si son oncle eût encore vécu; mais en

fin on la maria¹, et on la fit partir avec assez de précipitation².

Elle soutint sa douleur avec beaucoup de constance, et même avec assez de fierté; mais, au premier lieu où elle coucha en sortant de Paris, elle se trouva si pressée de sa douleur, et si accablée de l'extrême violence qu'elle s'étoit faite, qu'elle pensa y demeurer : enfin elle continua son chemin, et s'en alla en Italie, avec la consolation de n'être plus sujette d'un Roi dont elle avoit cru devoir être la femme.

La première chose considérable qui se fit après la mort du Cardinal, ce fut le mariage de Monsieur avec la princesse d'Angleterre. Il avoit été résolu par le Cardinal, et quoique cette alliance semblât contraire à toutes les règles de la politique, il avoit cru qu'on

1. Le 11 avril 1661.

2. Le 13.

devoit être si assuré de la douceur du naturel de Monsieur et de son attachement pour le Roi, qu'on ne devoit point craindre de lui donner un roi d'Angleterre pour beau-frère.

L'histoire de notre siècle est remplie des grandes révolutions de ce royaume, et le malheur qui fit perdre la vie au meilleur¹ roi du monde sur un échafaud, par les mains de ses sujets, et qui contraignit la Reine sa femme à venir chercher un asile dans le royaume de ses pères, est un exemple de l'inconstance de la fortune qui est scû de toute la terre.

PORTRAIT DE MADAME.

Le changement funeste de cette maison royale fut favorable en quelque

1. Charles I^{er} qui eut la tête tranchée à Londres, le 9 février 1649.

chose à la princesse d'Angleterre. Elle étoit encore entre les bras de sa nourrice, et fut la seule de tous les enfans de la Reine sa mère qui se trouva auprès d'elle pendant sa disgrâce. Cette Reine s'appliquoit tout entière au soin de son éducation, et le malheur de ses affaires la faisant plutôt vivre en personne privée qu'en souveraine, cette jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires, et conserva dans son cœur et dans sa personne toutes les grandeurs de sa naissance royale.

Aussitôt que cette princesse commença à sortir de l'enfance, on lui trouva un agrément extraordinaire. La Reine mère témoigna beaucoup d'inclination pour elle; et, comme il n'y avoit alors nulle apparence que le Roi pût épouser l'infante, sa nièce, elle

parut souhaiter qu'il épousât cette princesse. Le Roi, au contraire, témoigna de l'aversion pour ce mariage, et même pour sa personne : il la trouvoit trop jeune pour lui, et il avouoit enfin qu'elle ne lui plaisoit pas, quoiqu'il n'en pût dire la raison. Aussi eût-il été difficile d'en trouver ; c'étoit principalement ce que la princesse d'Angleterre possédoit au souverain degré, que le don de plaire et ce qu'on appelle grâces ; les charmes étoient répandus en toute sa personne, dans ses actions, et dans son esprit ; et jamais princesse n'a été si également capable de se faire aimer des hommes et adorer des femmes.

En croissant, sa beauté augmenta aussi ; en sorte que, quand le mariage du Roi fut achevé, celui de Monsieur et d'elle fut résolu. Il n'y avoit rien à la Cour qu'on pût lui comparer.

En ce même temps ¹ le Roi son frère ² fut rétabli sur le trône, par une révolution presque aussi prompte que celle qui l'en avoit chassé. Sa mère voulut aller jouir du plaisir de le voir paisible possesseur de son royaume, et avant que d'achever le mariage de la princesse sa fille, elle la mena avec elle en Angleterre ³. Ce fut dans ce voyage que la princesse commença à reconnoître la puissance de ses charmes; le duc de Buckingham ⁴, fils de celui qui fut décapité ⁵, jeune et bien fait, étoit alors fortement attaché à la princesse royale sa sœur ⁶, qui étoit à Lon-

1. Mai 1660.

2. Charles II.

3. Elles partirent de Paris le 30 octobre 1660.

4. George Villiers, duc de Buckingham, né en 1627, le favori de Jacques I^{er} et de Charles I^{er}.

5. Son père ne fut pas décapité, mais assassiné à Portsmouth en 1628.

6. Marie, sœur aînée de Henriette, veuve,

dres¹. Quelque grand que fut cet attachement, il ne put tenir contre la princesse d'Angleterre, et ce duc devint si passionnément amoureux d'elle, qu'on peut dire qu'il en perdit la raison.

La reine d'Angleterre étoit tous les jours pressée, par des lettres de Monsieur, de s'en retourner en France pour achever son mariage, qu'il temoignoit souhaiter avec impatience; ainsi elle fut obligée de partir quoique la saison fût fort rude et fort fâcheuse.

Le Roi son fils l'accompagna jusqu'à une journée de Londres². Le duc de Buckingham la suivit comme tout le

en 1650, de Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

1 Elle y étoit arrivée de la Haye le 6 octobre; la Reine et sa seconde fille y arrivèrent le 13 novembre.

2. Le 12 janvier 1661.

reste de la cour; mais, au lieu de s'en retourner de même, il ne put se résoudre à abandonner la princesse d'Angleterre, et demanda au Roi permission de passer en France, de sorte que, sans équipage et sans toutes les choses nécessaires pour un pareil voyage, il s'embarqua à Portsmouth avec la Reine.

Le vent fut favorable le premier jour; mais, le lendemain, il fut si contraire que le vaisseau de la Reine se trouva ensablé et en grand danger de périr. L'épouvante fut grande dans tout le navire, et le duc de Buckingham, qui craignoit pour plus d'une vie, parut dans un désespoir inconcevable.

Enfin on tira le vaisseau du péril où il étoit; mais il fallut relâcher au port.

La princesse d'Angleterre fut attaquée d'une fièvre très-violente. Elle eut pourtant le courage de vouloir se rembarquer dès que le vent fut favorable;

mais, sitôt qu'elle fut dans le vaisseau, la rougeole sortit : de sorte qu'on ne put abandonner la terre, et qu'on ne put aussi songer à débarquer, de peur de hasarder sa vie par cette agitation.

Sa maladie fut très-dangereuse. Le duc de Buckingham parut comme un fou et un désespéré, dans les moments où il la crut en péril. Enfin, lorsqu'elle se porta assez bien pour souffrir la mer et pour aborder au Havre, il eut des jalousies si extravagantes des soins que l'amiral d'Angleterre prenoit pour cette princesse, qu'il le querella sans aucune sorte de raison ; et la Reine, craignant qu'il n'en arrivât du désordre, ordonna au duc de Buckingham de s'en aller à Paris, pendant qu'elle séjourneroit quelque temps au Havre, pour laisser reprendre des forces à la princesse sa fille.

Lorsqu'elle fut entièrement rétablie,

elle vint à Paris¹. Monsieur alla au-devant d'elle avec tous les empressements imaginables, et continua jusqu'à son mariage² à lui rendre des devoirs, auxquels il ne manquoit que l'amour; mais le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'étoit réservé à aucune femme du monde.

PORTRAIT DU COMTE DE GUICHE.

Le comte de Guiche étoit en ce temps-là son favori. C'étoit le jeune homme de la cour le plus beau et le mieux fait, aimable de sa personne, galant, hardi, brave, rempli de grandeur et d'élévation : la vanité que tant de bonnes qualités lui donnoient, et un air méprisant répandu dans toutes ses actions, ternissoient un peu tout ce

1. Le 20 février.

2. Le 31 mars.

mérite; mais, il faut pourtant avouer qu'aucun homme de la Cour n'en avoit autant que lui, Monsieur l'avoit fort aimé dès l'enfance, et avoit toujours conservé avec lui un grand commerce, et aussi étroit qu'il y en peut avoir entre de jeunes gens.

Le comte étoit alors amoureux de Mme de Chalais¹, fille du duc de Normoutiers. Elle étoit très-aimable, sans être fort belle; il la cherchoit partout; il la suivoit en tous lieux : enfin c'étoit une passion si publique et si déclarée, qu'on doutoit qu'elle fût approuvée de celle qui la causoit; et l'on s'imaginoit que, s'il y avoit eu quelque intelligence entre eux, elle lui auroit fait prendre des chemins plus cachés. Ce-

1. Anne-Marie de La Tremoille, mariée en 1659 à Adrien-Blaise de Taleyrand, prince de Chalais; celle qui fut plus tard la princesse des Ursins.

pendant il est certain que, s'il n'en étoit pas tout à fait aimé, il n'en étoit pas haï, et qu'elle voyoit son amour sans colère. Le duc de Buckingham fut le premier qui se douta qu'elle n'avoit pas assez de charmes pour retenir un homme, qui seroit tous les jours exposé à ceux de madame la princesse d'Angleterre. Un soir qu'il étoit venu chez elle, Mme de Chalais y vint aussi. La Princesse lui dit, en anglois, que c'étoit la maîtresse du comte de Guiche, et lui demanda s'il ne la trouvoit pas fort aimable; « non, lui répondit-il, je ne trouve pas qu'elle le soit assez pour lui, qui me paroît, malgré que j'en aie, le plus honnête homme de toute la Cour; et je souhaite, Madame, que tout le monde ne soit pas de mon avis. » La Princesse ne fit pas réflexion à ce discours, et le regarda comme un effet de la passion de ce duc, dont

il lui donnoit tous les jours quelque preuve, et qu'il ne laissoit que trop voir à tout le monde.

Monsieur s'en aperçut bientôt, et ce fut en cette occasion que madame la princesse d'Angleterre découvrit pour la première fois cette jalousie naturelle, dont il lui donna depuis tant de marques. Elle vit donc son chagrin; et, comme elle ne se soucioit pas du duc de Buckingham qui, quoique fort aimable, a eu souvent le malheur de n'être pas aimé, elle en parla à la Reine sa mère qui prit soin de remettre l'esprit de Monsieur, et de lui faire concevoir que la passion du Duc étoit regardée comme une chose ridicule.

Cela ne déplut point à Monsieur, mais il n'en fut pas entièrement satisfait; il s'en ouvrit à la Reine sa mère, qui eut de l'indulgence pour la passion du Duc, en faveur de celle que son père

lui avoit autrefois témoignée. Elle ne voulut pas qu'on fît de bruit ; mais elle fut d'avis qu'on lui fît entendre , lorsqu'il auroit fait encore quelque séjour en France , que son retour étoit nécessaire en Angleterre , ce qui fut exécuté dans la suite.

Enfin le mariage de Monsieur s'acheva¹ , et fut fait en carême sans cérémonie , dans la chapelle du palais. Toute la Cour rendit ses devoirs à madame la princesse d'Angleterre , que nous appellerons dorénavant Madame.

Il n'y eut personne qui ne fût surpris de son agrément , de sa civilité et de son esprit : comme la Reine sa mère la tenoit fort près de sa personne , on ne la voyoit jamais que chez elle , où elle ne parloit quasi point. Ce fut une nouvelle découverte de lui trouver l'es-

1. Le 31 mars 1661 , comme il a déjà été dit.

prit aussi aimable que tout le reste; on ne parloit que d'elle, et tout le monde s'empressoit à lui donner des louanges.

Quelque temps après son mariage, elle vint loger chez Monsieur aux Tuileries. Le Roi et la Reine allèrent à Fontainebleau; Monsieur et Madame demeurèrent encore quelque temps à Paris. Ce fut alors que toute la France se trouva chez elle; tous les hommes ne pensoient qu'à lui faire leur cour, et toutes les femmes qu'à lui plaire.

Mme de Valentinois¹, sœur du comte de Guiche, que Monsieur aimoit fort, à cause de son frère et à cause d'elle-même, car il avoit pour elle toute l'inclination dont il étoit capable, fut une de celles qu'elle choisit pour être dans

1. Catherine-Charlotte de Gramont, mariée en 1660 à Louis Grimaldi duc de Valentinois, prince de Monaco.

ses plaisirs. Mmes de Créquy¹ et de Châtillon², et Mlle de Tonnay-Charente avoient l'honneur de la voir souvent, aussi bien que d'autres personnes à qui elle avoit témoigné de la bonté avant qu'elle fût mariée.

Mlle de La Trimaille³ et Mme de La Fayette⁴ étoient de ce nombre. La première lui plaisoit par sa bonté et par une certaine ingénuité à conter tout ce qu'elle avoit dans le cœur, qui ressen-
toit la simplicité des premiers siècles : l'autre lui avoit été agréable par son bonheur ; car, bien qu'on lui trouvât du mérite, c'étoit une sorte de mérite

1. Anne-Armande de Saint-Gelais de Lansac, femme de Charles duc de Créquy.

2. Élisabeth-Angélique de Montmorency, venue en 1649 de Gaspard de Coligny duc de Châtillon.

3. Marie-Charlotte de La Tremoille épousa en 1662 Bernard de Saxe-Weymar.

4. L'auteur de ces Mémoires.

si sérieux en apparence, qu'il ne sem-
bloit pas qu'il dût plaire à une princesse
aussi jeune que Madame. Cependant
elle lui avoit été agréable; et elle avoit
été si touchée du mérite et de l'esprit
de Madame, qu'elle lui dut plaire dans
la suite, par l'attachement qu'elle eut
pour elle.

Toutes ces personnes passaient les
après-dînées chez Madame. Elles
avoient l'honneur de la suivre au
Cours; au retour de la promenade on
soupoit chez Monsieur; après le sou-
per, tous les hommes de la Cour s'y
rendoient, et on passoit le soir parmi
les plaisirs de la comédie, du jeu et
des violons. Enfin on s'y divertissoit
avec tout l'agrément imaginable, et
sans aucun mélange de chagrin.
Mme de Chalais y venoit assez sou-
vent, le comte de Guiche ne manquoit
pas de s'y rendre; la familiarité qu'il

avoit chez Monsieur lui donnoit l'entrée chez ce prince aux heures les plus particulières. Il voyoit Madame à tous momens avec tous ses charmes. Monsieur prenoit même le soin de les lui faire admirer : enfin il l'exposoit à un péril qu'il étoit presque impossible d'éviter.

Après quelque séjour à Paris, Monsieur et Madame s'en allèrent à Fontainebleau. Madame y porta la joie et les plaisirs. Le Roi connut, en la voyant de plus près, combien il avoit été injuste, en ne la trouvant pas la plus belle personne du monde. Il s'attacha fort à elle et lui témoigna une complaisance extrême. Elle dispoit de toutes les parties de divertissement, elles se faisoient toutes pour elle, et il paroissoit que le Roi n'y avoit de plaisir que par celui qu'elle en recevoit. C'étoit dans le milieu de

l'été, Madame s'alloit baigner tous les jours, elle partoit en carrosse à causé de la chaleur, et revenoit à cheval, suivie de toutes les dames habillées galamment, avec mille plumes sur leur tête, accompagnées du Roi et de la jeunesse de la Cour; après souper on montoit dans des calèches, et au bruit des violons, on s'alloit promener une partie de la nuit autour du canal.

L'attachement que le Roi avoit pour Madame commença bientôt à faire du bruit, et à être interprété diversement. La Reine mère en eut d'abord beaucoup de chagrin; il lui parut que Madame lui ôtoit absolument le Roi, et qu'il lui donnoit toutes les heures qui avoient accoutumé d'être pour elle. La grande jeunesse de Madame lui persuada qu'il seroit facile d'y remédier

et que, lui faisant parler par l'abbé de Montaigu¹ et par quelques personnes qui devoient avoir quelque crédit sur son esprit, elle l'obligeroit à se tenir plus attachée à sa personne, et de n'attirer pas le Roi dans des divertissemens qui en étoient éloignés.

Madame étoit lasse de l'ennui et de la contrainte qu'elle avoit essuyée auprès de la Reine sa mère. Elle crut que la Reine sa belle-mère vouloit prendre sur elle une pareille autorité; elle fut occupée de la joie d'avoir ramené le Roi à elle, et de savoir par lui-même que la Reine mère tâchoit de l'en éloigner. Toutes ces choses la détournèrent tellement des mesures qu'on vouloit lui faire prendre, que même elle n'en garda plus aucune. Elle se lia d'une

1. Gentilhomme anglois établi en France. Il étoit premier aumônier de Madame.

manière étroite avec la comtesse de Soissons, qui étoit alors l'objet de la jalousie de la Reine et de l'aversion de la Reine mère, et ne pensa plus qu'à plaire au Roi comme belle-sœur. Je crois qu'elle lui plut d'une autre manière; je crois aussi qu'elle pensa qu'il ne lui plaisoit que comme un beau-frère, quoiqu'il lui plût peut-être davantage : mais enfin, comme ils étoient tous deux infiniment aimables, et tous deux nés avec des dispositions galantes, qu'ils se voyoient tous les jours, au milieu des plaisirs et des divertissemens, il parut aux yeux de tout le monde, qu'ils avoient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions.

Cela fit bientôt beaucoup de bruit à la Cour; la Reine mère fut ravie de trouver un prétexte si spécieux de bienséance et de dévotion, pour s'opposer

à l'attachement que le Roi avoit pour Madame; elle n'eut pas de peine à faire entrer Monsieur dans ses sentimens; il étoit jaloux par lui-même, et il le devenoit encore davantage par l'humeur de Madame, qu'il ne trouvoit pas aussi éloignée de la galanterie qu'il l'auroit souhaité.

L'aigreur s'augmentoît tous les jours entre la Reine mère et elle. Le Roi donnoit toutes les espérances à Madame, mais il se ménageoit néanmoins avec la Reine mère; en sorte que, lorsqu'elle redisoit à Monsieur ce que le Roi lui avoit dit, Monsieur trouvoit assez de matière pour vouloir persuader à Madame que le Roi n'avoit pas pour elle autant de considération qu'il lui en témoignoit. Tout cela faisoit un cercle de redites et de démêlés qui ne donnoit pas un moment de repos ni aux uns ni aux autres. Cependant le

Roi et Madame, sans s'expliquer entre eux de ce qu'ils sentoient l'un pour l'autre, continuèrent de vivre d'une manière qui ne laissoit douter à personne qu'il n'y eût entre eux plus que de l'amitié.

Le bruit s'en augmenta fort, et la Reine mère et Monsieur en parlèrent si fortement au Roi et à Madame, qu'ils commencèrent à ouvrir les yeux, et à faire peut-être des réflexions qu'ils n'avoient point encore faites. Enfin ils résolurent de faire cesser ce grand bruit, et, par quelque motif que ce pût être, ils convinrent entre eux que le Roi feroit l'amoureux de quelque personne de la Cour. Ils jetèrent les yeux sur celles qui paroissoient les plus propres à ce dessein; et choisirent entre autres Mlle de Pons¹,

1. Bonne de Pons, qui fut mariée en 1666 à Michel Sublet, marquis de Heudicourt.

parente du maréchal d'Albret¹, et qui, pour être nouvellement venue de province, n'avoit pas toute l'habileté imaginable ; ils jetèrent aussi les yeux sur Chemeraut², une des filles de la Reine, fort coquette, et sur La Valière³, qui étoit une fille de Madame, fort jolie, fort douce et fort naïve. La fortune de cette fille étoit médiocre, sa mère s'étoit remariée à Saint-Remi, premier maître d'hôtel de feu M. le duc d'Orléans ; ainsi elle avoit presque toujours été à Orléans ou à Blois. Elle se trouvoit très-heureuse d'être auprès de Madame : tout le monde la trou-

1. Par sa grand'mère Antoinette de Pons.

2. Seconde de ce nom, qu'il ne faut pas confondre avec la fille d'honneur d'Anne d'Autriche, devenue en 1645 Mme de La Bazinière. Celle-ci épousa en 1665 le sieur Portail, conseiller au parlement.

3. Françoise-Louise de La Baume-Le-Blanc de La Valière, née en 1644.

voit jolie; plusieurs jeunes gens avoient pensé à s'en faire aimer; le comte de Guiche s'y étoit attaché plus que les autres. Il y paroissoit encore tout occupé, lorsque le Roi la choisit pour une de celles dont il vouloit éblouir le public. De concert avec Madame, il commença non-seulement à faire l'amoureux d'une des trois qu'ils avoient choisies, mais de toutes les trois ensemble. Il ne fut pas longtemps sans prendre parti; son cœur se détermina en faveur de La Valière, et, quoiqu'il ne laissât pas de dire des douceurs aux autres, et d'avoir même un commerce assez réglé avec Chemeraut, La Valière eut tous ses soins et toutes ses assiduités.

Le comte de Guiche, qui n'étoit pas assez amoureux pour s'opiniâtrer contre un rival si redoutable, l'abandonna et se brouilla avec elle, en lui disant des choses assez désagréables.

Madame vit avec quelque chagrin que le Roi s'attachoit véritablement à La Valière ; ce n'est peut-être pas qu'elle en eût ce qu'on pourroit appeler de la jalousie, mais elle eût été bien aise qu'il n'eût pas eu de véritable passion, et qu'il eût conservé pour elle une sorte d'attachement, qui, sans avoir la violence de l'amour, en eût eu la complaisance et l'agrément.

Longtemps avant qu'elle fût mariée, on avoit prédit que le comte de Guiche seroit amoureux d'elle ; et, sitôt qu'il eut quitté La Valière, on commença à dire qu'il aimoit Madame, et peut-être même qu'on le dit avant qu'il en eût la pensée ; mais ce bruit ne fut pas désagréable à sa vanité. Et comme son inclination s'y trouva peut-être disposée, il ne prit pas de grands soins pour s'empêcher de devenir amoureux, ni pour empêcher qu'on ne le soupçonnât

de l'être. L'on répétoit alors à Fontainebleau un ballet, que le Roi et Madame dansèrent, et qui fut le plus agréable qui ait jamais été, soit par le lieu où il se dansoit, qui étoit le bord de l'étang, ou par l'invention qu'on avoit trouvée de faire venir du bout d'une allée le théâtre tout entier, chargé d'une infinité de personnes, qui s'approchoient insensiblement, et qui faisoient une entrée en dansant devant le théâtre.

Pendant la répétition de ce ballet, le comte de Guiche étoit très-souvent avec Madame, parce qu'il dansoit dans la même entrée. Il n'osoit encore lui rien dire de ses sentimens; mais, par une certaine familiarité qu'il avoit acquise auprès d'elle, il prenoit la liberté de lui demander des nouvelles de son cœur, et si rien ne l'avoit jamais touchée; elle lui répondoit avec beaucoup

de bonté et d'agrément, et il s'éman-
 cipoit quelquefois à crier, en s'enfuyant
 d'auprès d'elle, qu'il étoit en grand péril.
 Madame recevoit tout cela comme
 des choses galantes, sans y faire une
 plus grande attention : le public y vit
 plus clair qu'elle-même. Le comte de
 Guiche laissoit voir, comme on a déjà
 dit, ce qu'il avoit dans le cœur, en
 sorte que le bruit s'en répandit aussitôt.
 La grande amitié que Madame avoit
 pour la duchesse de Valentinois, con-
 tribua beaucoup à faire croire qu'il y
 avoit de l'intelligence entre eux, et l'on
 regardoit Monsieur, qui paroissoit
 amoureux de Mme de Valentinois,
 comme la dupe du frère et de la sœur.
 Il est vrai néanmoins qu'elle se mêla
 très-peu de cette galanterie ; et, quoi-
 que son frère ne lui cachât point sa pas-
 sion pour Madame, elle ne commença
 pas les liaisons qui ont paru depuis.

Cependant l'attachement du Roi pour La Valière augmentoit toujours. Il faisoit beaucoup de progrès auprès d'elle; ils gardoient beaucoup de mesures; il ne la voyoit pas chez Madame, et dans les promenades du jour; mais, à la promenade du soir, il sortoit de la calèche de Madame, et s'alloit mettre près de celle de La Valière, dont la portière étoit abattue; et, comme c'étoit dans l'obscurité de la nuit, il lui parloit avec beaucoup de commodité.

La Reine mère et Madame n'en furent pas moins mal ensemble. Lorsqu'on vit que le Roi n'en étoit point amoureux, puisqu'il l'étoit de La Valière, et que Madame ne s'opposoit pas aux soins que le Roi rendoit à cette fille, la Reine mère en fut aigrie. Elle tourna l'esprit de Monsieur, qui s'en aigrit et qui prit au point d'honneur que le Roi fût amoureux d'une fille

de Madame. Madame de son côté manquoit en beaucoup de choses aux égards qu'elle devoit à la Reine mère, et même à ceux qu'elle devoit à Monsieur, en sorte que l'aigreur étoit grande de toutes parts.

Dans ce même temps le bruit fut grand de la passion du comte de Guiche; Monsieur en fut bientôt instruit, et lui fit très-mauvaise mine. Le comte de Guiche, soit par son naturel fier, soit par chagrin de voir Monsieur instruit d'une chose qu'il lui étoit commode qu'il ignorât, eut avec Monsieur un éclaircissement fort audacieux, et rompit avec lui comme s'il eût été son égal : cela éclata publiquement, et le comte de Guiche se retira de la Cour.

Le jour que ce bruit arriva, Madame gardoit sa chambre et ne voyoit personne; elle ordonna qu'on laissât seulement entrer ceux qui répétoient avec

elle, dont le comte de Guiche étoit du nombre, ne sachant point ce qui venoit de se passer. Comme le Roi vint chez elle, elle lui dit les ordres qu'elle avoit donnés; le Roi lui répondit, en souriant, qu'elle ne connoissoit pas mal ceux qui devoient être exemptés, et lui conta ensuite ce qui venoit de se passer entre Monsieur et le comte de Guiche; la chose fut sçue de tout le monde, et le maréchal de Gramont, père du comte de Guiche, renvoya son fils à Paris, et lui défendit de revenir à Fontainebleau ¹.

Pendant ce temps-là les affaires du ministère n'étoient pas plus tranquilles que celles de l'amour; et quoique

1. Il résulte de ceci que ce ballet ne peut être celui des *Saisons*, qu'on trouve dans Benserade, et qui fut dansé le 26 juillet 1664. Le comte de Guiche y figura, et non pas dans la même entrée que Madame.

M. Fouquet, depuis la mort du Cardinal, eût demandé pardon au Roi de toutes les choses passées, quoique le Roi le lui eût accordé, et qu'il parût l'emporter sur les autres ministres, néanmoins on travailloit fortement à sa perte, et elle étoit résolue.

Mme de Chevreuse¹, qui avoit toujours conservé quelque chose de ce grand crédit qu'elle avoit eu sur la Reine mère, entreprit de la porter à perdre M. Fouquet.

M. de Laigues², marié en secret, à ce que l'on a cru, avec Mme de Chevreuse, étoit malcontent de ce surintendant; il gouvernoit Mme de Chevreuse; M. Le Tellier et M. Colbert se joignirent à eux; la Reine mère fit un

1. Marie de Rohan, veuve en 1621 du comte de Luynes, et en 1657 de Claude de Lorraine, duc de Chevreuse.

2. Geoffroy, marquis de Laigues.

voyage à Dampierre¹, et là la perte de M. Fouquet fut conclue, et on y fit ensuite consentir le Roi. On résolut d'arrêter ce surintendant ; mais les ministres craignant, quoique sans sujet, le nombre d'amis qu'il avoit dans le royaume, portèrent le Roi à aller à Nantes, afin d'être près de Belle-Isle que M. Fouquet venoit d'acheter, et de s'en rendre maître.

Ce voyage fut longtemps résolu sans qu'on en fît la proposition ; mais enfin, sur des prétextes qu'ils trouvèrent, on commença à en parler. M. Fouquet, bien éloigné de penser que sa perte fût l'objet de ce voyage, se croyoit tout à fait assuré de sa fortune ; et le Roi, de concert avec les autres ministres, pour lui ôter toute sorte de défiance, le traitoit avec de si grandes distinctions,

1. Maison de la Duchesse.

que personne ne doutoit qu'il ne gouvernât.

Il y avoit longtems que le Roi avoit dit qu'il vouloit aller à Vaux, maison superbe de ce sur-intendant, et, quoique la prudence dût l'empêcher de faire voir au Roi une chose qui marquoit si fort le mauvais usage des finances, et qu'aussi la bonté du Roi dût le retenir d'aller chez un homme qu'il alloit perdre, néanmoins ni l'un ni l'autre n'y firent aucune réflexion.

Toute la cour alla à Vaux ¹, et M. Fouquet joignit à la magnificence de sa maison toute celle qui peut être imaginée pour la beauté des divertissemens et la grandeur de la réception. Le Roi en arrivant en fut étonné, et M. Fouquet le fut de remarquer que le Roi l'étoit; néanmoins ils se remirent

1. Le 17 août 1661.

l'un et l'autre. La fête fut la plus complète qui ait jamais été. Le Roi étoit alors dans la première ardeur de la possession de La Valière ; l'on a cru que ce fut là qu'il la vit pour la première fois en particulier, mais il y avoit déjà quelque temps qu'il la voyoit dans la chambre du comte de Saint-Aignan¹, qui étoit le confident de cette intrigue.

Peu de jours après la fête de Vaux on partit pour Nantes², et ce voyage, auquel on ne voyoit aucune nécessité, paroissoit la fantaisie d'un jeune roi.

M. Fouquet, quoique avec la fièvre quarte, suivit la cour, et fut arrêté à Nantes³. Ce changement surprit le monde, comme on peut se l'imaginer, et étourdit tellement les parens et les

1. François de Beauvillier, comte et depuis duc de Saint-Aignan.

2. Le 29 août.

3. Le 5 septembre.

amis de M. Fouquet, qu'ils ne songèrent pas à mettre à couvert ses papiers, quoiqu'ils en eussent eu le loisir. On le prit dans sa maison sans aucune formalité, on l'envoya à Angers, et le Roi revint à Fontainebleau.

Tous les amis de M. Fouquet furent chassés et éloignés des affaires. Le conseil des trois autres ministres¹ se forma entièrement. M. Colbert eut les finances, quoique l'on en donnât quelque apparence au maréchal de Villeroy; et M. Colbert commença à prendre auprès du Roi ce crédit qui le rendit depuis le premier homme de l'État.

L'on trouva, dans les cassettes de M. Fouquet, plus de lettres de galanterie que de papiers d'importance; et, comme il s'y en rencontra de quelques femmes qu'on n'avoit jamais soupçon-

1. De Lionne, Le Tellier, Colbert.

nées d'avoir de commerce avec lui, ce fondement donna lieu de dire qu'il y en avoit de toutes les plus honnêtes femmes de France. La seule qui fut convaincue, ce fut Menneville, une des filles de la Reine et une des plus belles personnes, que le duc de Damville¹ avoit voulu épouser; elle fut chassée, et se retira dans un couvent.

1. Christophe de Levis, comte de Brion, duc de Damville en 1648.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.



TROISIEME PARTIE.

LE comte de Guiche n'avoit point suivi le Roi au voyage de Nantes. Avant qu'on partît pour y aller, Madame avoit appris de certains discours qu'il avoit tenus à Paris, et qui sembloient vouloir persuader au public que l'on ne se trompoit pas de le croire amoureux d'elle. Cela lui avoit déplu, d'autant plus que Mme de Valentinois, qu'il avoit priée de parler à Madame en sa faveur, bien loin de le faire, lui avoit toujours dit que son frère ne pensoit pas à lever les yeux jusqu'à elle, et qu'elle la prioit de ne point ajouter foi à tout ce que des gens, qui voudroient s'entremettre, pourroient lui

dire de sa part. Ainsi Madame ne trouva qu'une vanité offensante pour elle, dans les discours du comte de Guiche. Quoiqu'elle fût fort jeune, et que son peu d'expérience augmentât les défauts qui suivent la jeunesse, elle résolut de prier le Roi d'ordonner au comte de Guiche de ne le point suivre à Nantes; mais la Reine mère avoit déjà prévenu cette prière; ainsi la sienne ne parut pas.

Mme de Valentinois partit, pendant le voyage de Nantes, pour aller à Monaco. Monsieur étoit toujours amoureux d'elle, c'est-à-dire autant qu'il pouvoit l'être. Elle étoit adorée, dès son enfance, par Peguilin¹ cadet de la maison de Lauzun²; la parenté qui étoit

1. Antonin Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem, depuis duc de Lauzun.

2. Plus exactement, cadet de la maison de Caumont.

entre eux ¹ lui avoit donné une familiarité entière dans l'hôtel de Gramont, de sorte que, s'étant trouvés tous deux très-propres à avoir de violentes passions, rien n'étoit comparable à celle qu'ils avoient eue l'un pour l'autre. Elle avoit été mariée depuis un an, contre son gré, au prince de Monaco : mais, comme son mari n'étoit pas assez aimable pour lui faire rompre avec son amant, elle l'aimoit toujours passionnément. Ainsi elle le quittoit avec une douleur sensible, et lui, pour la voir encore, la suivoit déguisé, tantôt en marchand, tantôt en postillon, enfin de toutes les manières qui le pouvoient rendre méconnoissable à ceux qui étoient à elle. En partant, elle voulut engager Monsieur à ne point croire tout ce qu'on lui diroit de son frère au sujet

1. Sa grand'mère étoit Gramont.

de Madame, et elle voulut qu'il lui promît qu'il ne le chasseroit point de la Cour. Monsieur, qui avoit déjà de la jalousie du comte de Guiche, et qui ressen-
toit l'aigreur qu'on a pour ceux qu'on a fort aimés et dont l'on croit avoir sujet de se plaindre, ne parut pas disposé à accorder ce qu'elle lui demanda ; elle s'en fâcha, et ils se séparèrent mal.

La comtesse de Soissons, que le Roi avoit aimée et qui aimoit alors le marquis de Vardes, ne laissoit pas d'avoir beaucoup de chagrin : le grand attachement que le Roi prenoit pour La Valière en étoit cause, et d'autant plus que cette jeune personne, se gouvernant entièrement par les sentimens du Roi, ne rendoit compte, ni à Madame ni à la comtesse de Soissons, des choses qui se passoient entre le Roi et elle ; ainsi la comtesse de Soissons, qui avoit toujours vu le Roi chercher les plaisirs

chez elle, voyoit bien que cette galanterie l'en alloit éloigner. Cela ne la rendit pas favorable à La Valière : elle s'en aperçut, et la jalousie qu'on a d'ordinaire de celles qui ont été aimées de ceux qui nous aiment, se joignant au ressentiment des mauvais offices qu'elle lui rendoit, lui donna une haine fort vive pour la comtesse de Soissons.

Quoique le Roi désirât que La Valière n'eût pas de confidente, il étoit impossible qu'une jeune personne, d'une capacité médiocre, pût contenir en elle-même une aussi grande affaire que celle d'être aimée du Roi. Madame avoit une fille appelée Montalais¹.

¹ Montalais, fille de Pierre de Montalais, seigneur de Chambellay, et de Renée Le Clerc de Sautré.

PORTRAIT DE MONTALAIS.

C'était une personne qui avoit naturellement beaucoup d'esprit, mais un esprit d'intrigue et d'insinuation ; et il s'en falloit beaucoup que le bon sens et la raison réglassent sa conduite. Elle n'avoit jamais vu de cour que celle de Mme douairière¹ à Blois, dont elle avoit été fille d'honneur ; ce peu d'expérience du monde et beaucoup de galanterie, la rendoient toute propre à devenir confidente. Elle l'avoit déjà été de La Vallière, pendant qu'elle étoit à Blois, où un nommé Bragelonne² en avoit été amoureux ; il y avoit eu quelques let-

1. Marguerite de Lorraine, veuve de Gaston duc d'Orléans.

2. Intendant de la maison du feu duc d'Orléans.

tres, Mme de Saint-Remi¹ s'en étoit aperçue; enfin ce n'étoit pas une chose qui eût été loin : cependant le Roi en prit de grandes jalousies.

La Valière trouvant donc, dans la même chambre où elle étoit, une fille à qui elle s'étoit déjà fiée, s'y fia encore entièrement; et, comme Montalais avoit beaucoup plus d'esprit qu'elle, elle y trouva un grand plaisir et un grand soulagement. Montalais ne se contenta pas de cette confiance de La Valière, elle voulut encore avoir celle de Madame. Il lui parut que cette princesse n'avoit pas d'aversion pour le comte de Guiche; et lorsque le comte de Guiche revint à Fontainebleau, après le voyage de Nantes, elle lui parla et le tourna de tant de côtés qu'elle lui fit avouer qu'il étoit amoureux de

1. La mère de La Valière.

Madame. Elle lui promit de le servir, et ne le fit que trop bien. La Reine accoucha de Mgr le Dauphin¹, le jour de la Toussaint, 1661. Madame avoit passé tout le jour auprès d'elle, et, comme elle étoit grosse et fatiguée, elle se retira dans sa chambre, où personne ne la suivit, parce que tout le monde étoit encore chez la Reine. Montalais se mit à genoux devant Madame, et commença à lui parler de la passion du comte de Guiche. Ces sortes de discours naturellement ne déplaisent pas assez aux jeunes personnes pour leur donner la force de les repousser ; et de plus Madame avoit une timidité à parler, qui fit que, moitié embarras, moitié condescendance, elle laissa prendre des espérances à Montalais. Dès le lendemain elle

1. A Fontainebleau.

apporta à Madame une lettre du comte de Guiche; Madame ne voulut point la lire, Montalais l'ouvrit et la lut. Quelques jours après, Madame se trouva mal; elle revint à Paris en litière, et, comme elle y montoit, Montalais lui jeta un volume de lettres du comte de Guiche; Madame les lut pendant le chemin, et avoua après à Montalais qu'elle les avoit lues. Enfin la jeunesse de Madame, l'agrément du comte de Guiche, mais surtout les soins de Montalais, engagèrent cette princesse dans une galanterie qui ne lui a donné que des chagrins considérables. Monsieur avoit toujours de la jalousie du comte de Guiche, qui néanmoins ne laissa pas d'aller aux Tuileries, où Madame logeoit encore. Elle étoit considérablement malade; il lui écrivoit trois ou quatre fois par jour; Madame ne lisoit pas ses lettres la plupart du temps, et

les laissoit toutes à Montalais, sans lui demander même ce qu'elle en faisoit; Montalais n'osoit les garder dans sa chambre, et elle les remettoit entre les mains d'un amant qu'elle avoit alors, nommé Malicorne. Le Roi étoit venu à Paris peu de temps après Madame; il voyoit toujours La Valière chez elle, il y venoit le soir, et l'alloit entretenir dans un cabinet. Toutes les portes à la vérité étoient ouvertes, mais on étoit plus éloigné d'y entrer que si elles avoient été fermées avec de l'airain.

Il se lassa néanmoins de cette contrainte; et, quoique la Reine sa mère, pour qui il avoit encore de la crainte, le tourmentât incessamment sur La Valière, elle feignit d'être malade, et il l'alla voir dans sa chambre.

La jeune Reine ne savoit point de qui le Roi étoit amoureux; elle de-

venoit pourtant bien qu'il l'étoit, et, ne sachant où placer sa jalousie, elle la mettoit sur Madame.

Le Roi se douta de la confiance que La Valière prenoit en Montalais : l'esprit d'intrigue de cette fille lui déplaisoit ; il défendit à La Valière de lui parler. Elle lui obéissoit en public, mais Montalais passoit les nuits entières avec elle, et bien souvent le jour elle s'y trouvoit encore.

Madame, qui étoit malade et qui ne dormoit point, l'envoyoit quelquefois querir, sous prétexte de lui venir lire quelque livre. Lorsqu'elle quittoit Madame, c'étoit pour aller écrire au comte de Guiche, à quoi elle ne manquoit pas trois fois par jour, et de plus à Malicorne, à qui elle rendoit compte de l'affaire de Madame et de celle de La Valière. Elle avoit encore la confiance de Mlle de Tonnay-Charente,

qui aimoit le marquis de Noirmoutier¹, et qui souhaitoit fort de l'épouser. Une seule de ces confidences eût pu occuper une personne entière, et Montalais seule suffisoit à toutes.

Le comte de Guiche et elle se mirent dans l'esprit qu'il falloit qu'il vît Madame en particulier. Madame, qui avoit de la timidité pour parler sérieusement, n'en avoit point pour ces sortes de choses. Elle n'en voyoit point les conséquences; elle y trouvoit de la plaisanterie de roman. Montalais lui trouvoit des facilités qui ne pouvoient être imaginées par une autre. Le comte de Guiche, qui étoit jeune et hardi, ne trouvoit rien de plus beau que de tout hasarder; et Madame et lui, sans avoir de véritable passion l'un pour l'autre,

¹ Louis-Alexandre de La Trémoille, frère de la princesse de Chalais, né en 1642.

s'exposèrent au plus grand danger où l'on se soit jamais exposé. Madame étoit malade, et environnée de toutes ces femmes qui ont accoutumé d'être auprès d'une personne de son rang, sans se fier à pas une. Elle faisoit entrer le comte de Guiche, quelquefois en plein jour, déguisé en femme qui dit la bonne aventure, et il la disoit même aux femmes de Madame, qui le voyoient tous les jours, et qui ne le reconnoissoient pas : d'autres fois par d'autres inventions, mais toujours avec beaucoup de hasards. Et ces entrevues si périlleuses se passoient à se moquer de Monsieur et à d'autres plaisanteries semblables, enfin à des choses fort éloignées de la violente passion qui sembloit les faire entreprendre. Dans ce temps-là on dit un jour, dans un lieu où étoit le comte de Guiche avec Vardes, que Madame étoit plus mal

qu'on ne pensoit, et que les médecins croyoient qu'elle ne guériroit pas de sa maladie. Le comte de Guiche en parut fort troublé. Vardes l'emmena, et lui aida à cacher son trouble. Le comte de Guiche lui avoua l'état où il étoit avec Madame, et l'engagea dans sa confiance. Madame désapprouva fort ce qu'avoit fait le comte de Guiche; elle voulut l'obliger à rompre avec Vardes; il lui dit qu'il se battrait avec lui pour la satisfaire, mais qu'il ne pouvoit rompre avec son ami.

Montalais, qui vouloit donner un air d'importance à cette galanterie, et qui croyoit qu'en mettant bien des gens dans cette confiance elle composeroit une intrigue qui gouverneroit l'État, voulut engager La Valière dans les intérêts de Madame: elle lui conta tout ce qui se passoit au sujet du comte de Guiche, et lui fit promettre qu'elle n'en

diroit rien au Roi. En effet La Valière, qui avoit mille fois promis au Roi de ne lui jamais rien cacher, garda à Montalais la fidélité qu'elle lui avoit promise.

Madame ne savoit point que La Valière sût ses affaires; mais elle savoit celles de La Valière par Montalais. Le public entrevoyoit quelque chose de la galanterie de Madame et du comte de Guiche. Le Roi en faisoit de petites questions à Madame; mais il étoit bien éloigné d'en savoir le fond. Je ne sais si ce fut sur ce sujet ou sur quelque autre qu'il tint de certains discours à La Valière qui lui firent juger que le Roi savoit qu'elle lui faisoit finesse de quelque chose; elle se troubla, et lui fit connoître qu'elle lui cachoit des choses considérables. Le Roi se mit dans une colère épouvantable; elle ne lui avoua point ce que c'étoit; le Roi

se retira au désespoir contre elle. Ils étoient convenus plusieurs fois que, quelques brouilleries qu'ils eussent ensemble, ils ne s'endormiroient jamais sans se raccommoder et sans s'écrire. La nuit se passa sans qu'elle eût de nouvelles du Roi, et, se croyant perdue, la tête lui tourna; elle sortit le matin des Tuileries, et s'en alla, comme une insensée, dans un petit couvent obscur qui étoit à Chaillot.

Le matin on alla avertir le Roi qu'on ne savoit pas où étoit La Valière. Le Roi, qui l'aimoit passionnément fut extrêmement troublé; il vint aux Tuileries, pour savoir de Madame où elle étoit; Madame n'en savoit rien, et ne savoit pas même le sujet qui l'avoit fait partir.

Montalais étoit hors d'elle-même de ce qu'elle lui avoit seulement dit qu'elle étoit désespérée, parce qu'elle étoit perdue à cause d'elle.

Le Roi fit si bien qu'il sut où étoit La Valière ; il y alla à toute bride lui quatrième. Il la trouva dans le parloir du dehors de ce couvent ; on ne l'avoit pas voulu recevoir au dedans : elle étoit couchée à terre , éplorée et hors d'elle-même.

Le Roi demeura seul avec elle , et, dans une longue conversation , elle lui avoua tout ce qu'elle lui avoit caché ; cet aveu n'obtint pas son pardon. Le Roi lui dit seulement tout ce qu'il falloit dire pour l'obliger à revenir, et envoya chercher un carrosse pour la ramener.

Cependant il vint à Paris pour obliger Monsieur à la recevoir ; il avoit déclaré tout haut qu'il étoit bien aise qu'elle fût hors de chez lui, et qu'il ne la reprendroit point. Le Roi entra par un petit degré aux Tuileries, et alla dans un petit cabinet où il fit venir Madame, ne voulant pas se laisser

voir parce qu'il avoit pleuré. La, il pria Madame de reprendre La Valière, et lui dit tout ce qu'il venoit d'apprendre d'elle et de ses affaires. Madame en fut étonnée, comme on se le peut imaginer : mais elle ne put rien nier. Elle promit au Roi de rompre avec le comte de Guiche, et consentit à recevoir La Valière.

Le Roi eut assez de peine à l'obtenir de Madame ; mais il la pria tant, les larmes aux yeux, qu'enfin il en vint à bout. La Valière revint dans sa chambre ; mais elle fut longtemps à revenir dans l'esprit du Roi : il ne pouvoit se consoler qu'elle eût été capable de lui cacher quelque chose, et elle ne pouvoit supporter d'être moins bien avec lui ; en sorte qu'elle eut pendant quelque temps l'esprit comme égaré.

Enfin le Roi lui pardonna, et Montalais fit si bien qu'elle entra dans la

confiance du Roi. Il la questionna plusieurs fois sur l'affaire de Bragelonne, dont il savoit qu'elle avoit connoissance; et, comme Montalais savoit mieux mentir que La Valière, il avoit l'esprit en repos lorsqu'elle lui avoit parlé. Il avoit néanmoins l'esprit extrêmement blessé sur la crainte qu'il n'eût pas été le premier que La Valière eût aimé; il craignoit même qu'elle n'aimât encore Bragelonne.

Enfin il avoit toutes les inquiétudes et les délicatesses d'un homme bien amoureux; et il est certain qu'il l'étoit fort, quoique la règle qu'il a naturellement dans l'esprit, et la crainte qu'il avoit encore de la Reine sa mère, l'empêchassent de faire de certaines choses emportées que d'autres seroient capables de faire. Il est vrai aussi que le peu d'esprit de La Valière empêchoit cette maîtresse du Roi de se ser-

vir des avantages et du crédit dont une si grande passion auroit fait profiter une autre; elle ne songeoit qu'à être aimée du Roi et à l'aimer; elle avoit beaucoup de jalousie de la comtesse de Soissons, chez qui le Roi alloit tous les jours, quoiqu'elle fit tous ses efforts pour l'en empêcher.

La comtesse de Soissons ne doutoit pas de la haine que La Valière avoit pour elle; et, ennuyée de voir le Roi entre ses mains, le marquis de Vardes et elle résolurent de faire savoir à la Reine que le Roi en étoit amoureux. Ils crurent que la Reine sachant cet amour, et appuyée par la Reine mère, obligeroit Monsieur et Madame à chasser La Valière des Tuileries, et que le Roi, ne sachant où la mettre, la mettroit chez la comtesse de Soissons, qui par là s'en trouveroit la maîtresse: et ils espéroient encore que le chagrin que

témoigneroit la Reine obligeroit le Roi à rompre avec La Valière, et que, lorsqu'il l'auroit quittée, il s'attacheroit à quelque autre, dont ils seroient peut-être les maîtres. Enfin ces chimères, ou d'autres pareilles, leur firent prendre la plus folle résolution et la plus hasardeuse qui ait jamais été prise. Ils écrivirent une lettre à la Reine, où ils l'instruisoient de tout ce qui se passoit. La comtesse de Soissons ramassa dans la chambre de la Reine un dessus de lettre du Roi son père¹. Vardes confia ce secret au comte de Guiche, afin que, comme il savoit l'espagnol, il mît la lettre en cette langue; le comte de Guiche, par complaisance pour son ami et par haine pour La Valière, entra fortement dans ce beau dessein. Ils mirent la lettre en espagnol; ils

¹ Philippe IV, roi d'Espagne.

la firent écrire par un homme qui s'en alloit en Flandre, et qui ne devoit point revenir ; ce même homme l'alla porter au Louvre, à un huissier, pour la donner à la señora Molina ¹, première femme de chambre de la Reine, comme une lettre d'Espagne. La Molina trouva quelque chose d'extraordinaire à la manière dont cette lettre lui étoit venue ; elle trouva de la différence dans la façon dont elle étoit pliée ; enfin, par instinct plutôt que par raison, elle ouvrit cette lettre, et, après l'avoir lue, elle l'alla porter au Roi.

Quoique le comte de Guiche eût promis à Vardes de ne rien dire à Madame de cette lettre, il ne laissa pas de lui en parler, et Madame, malgré sa promesse, ne laissa pas de le dire à Montalais ; mais ce ne fut de long-

1. Doña María Molina.

temps. Le Roi fut dans une colère qui ne se peut représenter ; il parla à tous ceux qu'il crut pouvoir lui donner quelque connoissance de cette affaire, et même il s'adressa à Vardes, comme à un homme d'esprit et à qui il se fioit. Vardes fut assez embarrassé de la commission que le Roi lui donnoit ; cependant il trouva le moyen de faire tomber le soupçon sur Mme de Navailles⁴, et le Roi le crut si bien que cela eut grande part aux disgrâces qui lui arrivèrent depuis.

Cependant Madame vouloit tenir la parole qu'elle avoit donnée au Roi de rompre avec le comte de Guiche, et Montalais s'étoit aussi engagée auprès du Roi de ne se plus mêler de ce commerce. Néanmoins, avant que de com-

1. Suzanne de Baudean de Neuillan, femme de Philippe de Montault duc de Navailles, et dame d'honneur de la jeune Reine.

mencer cette rupture, elle avoit donné au comte de Guiche les moyens de voir Madame, pour trouver ensemble, disoit-elle, ceux de ne se plus voir. Ce n'est guère en présence que les gens qui s'aiment trouvent ces sortes d'expédiens; aussi cette conversation ne fit pas un grand effet, quoiqu'elle suspendît pour quelque temps le commerce de lettres. Montalais promit encore au Roi de ne plus servir le comte de Guiche, pourvu qu'il ne le chassât point de la Cour, et Madame demanda au Roi la même chose.

Vardes, qui étoit pour lors absolument dans la confiance de Madame, qui la voyoit fort aimable et pleine d'esprit, soit par un sentiment d'amour, soit par un sentiment d'ambition et d'intrigue, voulut être seul maître de son esprit, et résolut de faire éloigner le comte de Guiche; il savoit

ce que Madame avoit promis au Roi, mais il voyoit que toutes les promesses seroient mal observées.

Il alla trouver le maréchal de Gramont; il lui dit une partie des choses qui se passoient; il lui fit voir le péril où s'exposoit son fils, et lui conseilla de l'éloigner, et de demander au Roi qu'il allât commander les troupes qui étoient alors à Nancy.

Le maréchal de Gramont, qui aimoit son fils passionnément, suivit les sentimens de Vardes, et demanda ce commandement au Roi. Et comme c'étoit une chose avantageuse pour son fils, le Roi ne douta point que le comte de Guiche ne la souhaitât, et la lui accorda.

Madame ne savoit rien de ce qui se passoit; Vardes ne lui avoit rien dit de ce qu'il avoit fait, non plus qu'au comte de Guiche; et on ne l'a su que depuis. Madame étoit allée loger au

Palais-Royal, où elle avoit fait ses couchés¹ ; tout le monde la voyoit, et des femmes de la ville, peu instruites de l'intérêt qu'elle prenoit au comte de Guiche, dirent dans sa ruelle², comme une chose indifférente, qu'il avoit demandé le commandement des troupes de Lorraine et qu'il partoît dans peu de jours.

Madame fut extrêmement surprise de cette nouvelle ; le soir, le Roi la vint voir. Elle lui en parla, et il lui dit qu'il étoit véritable que le maréchal de Gramont lui avoit demandé ce commandement, comme une chose que son fils souhaitoit fort, et que le comte de Guiche l'en avoit remercié.

Madame se trouva fort offensée que

1. Le 27 mars 1662.

2. On a toujours imprimé *dans la ville*, ce qui n'a aucun sens. Il s'agit évidemment d'un propos tenu auprès du lit de la Princesse.

le comte de Guiche eût pris sans sa participation le dessein de s'éloigner d'elle ; elle le dit à Montalais, et lui ordonna de le voir. Elle le vit, et le comte de Guiche, désespéré de s'en aller et de voir Madame mal satisfaite de lui, lui écrivit une lettre par laquelle il lui offrit de soutenir au Roi qu'il n'avoit point demandé l'emploi de Lorraine, et en même temps de le refuser.

Madame ne fut pas d'abord satisfaite de cette lettre. Le comte de Guiche, qui étoit fort emporté, dit qu'il ne partiroit point, et qu'il alloit remettre le commandement au Roi. Vardes eut peur qu'il ne fût assez fou pour le faire ; il ne vouloit pas le perdre, quoiqu'il voulût l'éloigner : il le laissa en garde à la comtesse de Soissons, qui entra dès ce jour dans cette confiance, et vint trouver Madame pour qu'elle écrivît au comte de Guiche qu'elle vouloit

qu'il partît. Elle fut touchée de tous les sentimens du comte de Guiche, où il y avoit en effet de la hauteur et de l'amour ; elle fit ce que Vardes vouloit, et le comte de Guiche résolut de partir, à condition qu'il verroit Madame.

Montalais, qui se croyoit quitte de sa parole envers le Roi puisqu'il chassoit le comte de Guiche, se chargea de cette entrevue, et, Monsieur devant venir au Louvre, elle fit entrer le comte de Guiche sur le midi, par un escalier dérobé, et l'enferma dans un oratoire. Lorsque Madame eut dîné, elle fit semblant de vouloir dormir, et passa dans une galerie où le comte de Guiche lui dit adieu¹. Comme ils y étoient ensemble, Monsieur revint : tout ce qu'on put faire fut de cacher le comte

1. Bussy nous apprend que le comte de Guiche partit de la Cour le 29 avril 1662, ce qui nous donne à peu près la date de l'entrevue.]

de Guiche dans une cheminée où il demeura longtemps sans pouvoir sortir. Enfin Montalais l'en tira, et crut avoir sauvé tous les périls de cette entrevue; mais elle se trompoit infiniment.

Une de ses compagnes, nommée Artigny¹, dont la vie n'avoit pas été bien exemplaire, la haïssoit fort. Cette fille avoit été mise dans la Chambre par Mme de La Bazinière, autrefois Chemerault², à qui le temps n'avoit pas ôté l'esprit d'intrigue, et elle avoit grand pouvoir sur l'esprit de Monsieur. Cette fille, qui étoit Montalais, et qui étoit jalouse de la faveur dont elle jouissoit auprès de Madame, soupçonna qu'elle

1. Claude-Marie du Guast d'Artigny, qui fut mariée en 1666 à Pierre-Scipion de Beauvoir de Grimoard, comte du Roure.

2. Françoise de Barbezières de La Roche-Chemerault, mariée en 1645 à Macé Bertrand de La Bazinière.

menoit quelque intrigue. Elle le découvrit à Mme de La Bazinière, qui la fortifia dans le dessein et dans le moyen de la découvrir. Elle lui joignit, pour espion, une appelée Merlot, et l'une et l'autre firent si bien qu'elles virent entrer le comte de Guiche dans l'appartement de Madame.

Mme de La Bazinière en avertit la Reine mère par Artigny, et la Reine mère, par une conduite qui ne se peut pardonner à une personne de sa vertu et de sa bonté, voulut que Mme de La Bazinière en avertît Monsieur. Ainsi l'on dit à ce prince ce que l'on auroit caché à tout autre mari.

Il résolut, avec la Reine sa mère, de chasser Montalais, sans en avertir Madame, ni même le Roi de peur qu'il ne s'y opposât, parce qu'elle étoit alors fort bien avec lui ; sans considérer que ce bruit alloit faire découvrir ce que

Madame. Ainsi elles furent remises entre les mains de Montalais, qui se retira chez sa sœur¹. Quand Madame s'éveilla, Monsieur entra dans sa chambre et lui dit qu'il avoit fait chasser ses deux filles; elle en demeura fort étonnée, et il se retira sans lui en dire davantage: un moment après le Roi lui envoya dire qu'il n'avoit rien su de ce qu'on avoit fait et qu'il la viendrait voir le plus tôt qu'il lui seroit possible.

Monsieur alla faire ses plaintes et conter ses douleurs à la reine d'Angleterre, qui logeoit alors au Palais-Royal; elle vint trouver Madame, et la gronda un peu, et lui dit tout ce que Monsieur savoit de certitude, afin qu'elle lui avouât la même chose, et qu'elle ne lui en dit pas davantage.

1. Françoise de Montalais, mariée à Jean de Buell, comte de Sancerre et de Marans.

Monsieur et Madame eurent un grand éclaircissement ensemble ; Madame lui avoua qu'elle avoit vu le comte de Guiche, mais que c'étoit la première fois, et qu'il ne lui avoit écrit que trois ou quatre fois.

Monsieur trouva un si grand air d'autorité à se faire avouer par Madame les choses qu'il savoit déjà, qu'il lui en adoucit toute l'amertume ; il l'embrassa et ne conserva que de légers chagrins. Ils auroient sans doute été plus violents à tout autre qu'à lui ; mais il ne pensa point à se venger du comte de Guiche et, quoique l'éclat que cette affaire fit dans le monde semblât par honneur l'y devoir obliger, il n'en témoigna aucun ressentiment. Il tourna tous ses soins à empêcher que Madame n'eût de commerce avec Montalais, et, comme elle en avoit un très-grand avec La Valière, il obtint du Roi que La Va-

Montalais ne laissoit pas d'avoir quelque commerce avec La Valière, et, de concert avec Vardes, elle lui écrivit deux grandes lettres, par lesquelles elle lui donnoit des avis pour sa conduite, et lui disoit tout ce qu'elle devoit dire au Roi. Le Roi en fut dans une colère étrange, et envoya prendre Montalais par un exempt, avec ordre de la conduire à Fontevraud, et de ne la laisser parler à personne. Elle fut si heureuse qu'elle sauva encore ses cassettes, et les laissa entre les mains de Malicorne, qui étoit toujours son amant.

La Cour fut à Saint-Germain. Vardes avoit un grand commerce avec Madame; car celui qu'il avoit avec la comtesse de Soissons, qui n'avoit aucune beauté, ne le pouvoit détacher des charmes de Madame. Sitôt qu'on fut à Saint-Germain, la comtesse de

Soissons, qui n'aspiroit qu'à ôter à La Valière la place qu'elle occupoit, songea à engager le Roi avec La Mothe-Houdancourt ¹, fille de la Reine. Elle avoit déjà eu cette pensée avant que l'on partît de Paris, et peut-être même que l'espérance que le Roi viendrait à elle, s'il quittoit La Valière, étoit une des raisons qui l'avoient engagée à écrire la lettre d'Espagne. Elle persuada au Roi que cette fille avoit pour lui une passion extraordinaire ; et le Roi, quoiqu'il aimât avec passion La Valière, ne laissa pas d'entrer en commerce avec La Mothe. Mais il engagea la comtesse de Soissons à n'en rien dire à Vardes, et en cette occasion la comtesse de Soissons préféra le Roi à son amant, et lui tut ce commerce.

1. Anne-Lucie de La Mothe-Houdancourt, nièce du maréchal.

Le chevalier de Gramont étoit amoureux de La Mothe. Il démêla quelque chose de ce qui s'étoit passé, et épia le Roi avec tant de soin, qu'il découvrit que le Roi alloit dans la chambre des filles.

Mme de Navailles, qui étoit alors dame d'honneur, découvrit aussi ce commerce. Elle fit murer des portes et griller des fenêtres; la chose fut sue : le Roi chassa le chevalier de Gramont, qui fut plusieurs années sans avoir permission de revenir en France.

Vardes aperçut, par l'éclat de cette affaire, la finesse qui lui avoit été faite par la comtesse de Soissons, et en fut dans un désespoir si violent, que tous ses amis, qui l'avoient cru jusqu'alors incapable de passion, ne doutèrent pas

Philibert, frère du maréchal, et qui s'appela depuis comte de Gramont.

qu'il n'en eût une très-vive pour elle. Ils pensèrent rompre ensemble ; mais le comte de Soissons, qui ne soupçonnoit rien au delà de l'amitié entre Vardes et sa femme, prit le soin de les raccommo-der. La Valière eut des jalousies et des désespoirs inconcevables ; mais le Roi, qui étoit animé par la résistance de La Mothe, ne laissoit pas de la voir toujours. La Reine mère le détrompa de l'opinion qu'il avoit de la passion prétendue de cette fille. Elle sut par quelqu'un cette intelligence, et que c'étoit le marquis d'Alluye¹ et Fouilloux², amis intimes de la comtesse de Soissons, qui faisoient les lettres que La Mothe écrivoit au Roi ; et elle sut à point nommé qu'elle lui en

1. Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye.

2. La demoiselle Bénigne de Meaux du Fouilloux, fille d'honneur de la Reine mère, qui épousa en 1667 le marquis d'Alluye.

devoit écrire une, qui avoit été concertée entre eux, pour lui demander l'éloignement de La Valière.

Elle en dit les propres termes au Roi, pour lui faire voir qu'il étoit dupé par la comtesse de Soissons; et le soir même, comme elle donna la lettre au Roi, y trouvant ce qu'on avoit dit, il brûla la lettre, rompit avec La Mothe, demanda pardon à La Valière, et lui avoua tout; en sorte que, depuis ce temps-là, La Valière n'en eut aucune inquiétude, et La Mothe s'est piquée depuis d'avoir une passion pour le Roi qui l'a rendue une vestale pour tous les autres hommes.

L'aventure de La Mothe fut ce qui se passa de plus considérable à Saint-Germain. Vardes paroissoit déjà amoureux de Madame, aux yeux de ceux qui les avoient bons; mais Monsieur n'en avoit aucune jalousie, et au con-

traire étoit fort aise que Madame eût de la confiance en lui.

La Reine mère n'en étoit pas de même ; elle haïssoit Vardes , et ne vouloit pas qu'il se rendît maître de l'esprit de Madame.

On revint à Paris. La Valière étoit toujours au Palais-Royal ; mais elle ne suivoit point Madame , et même elle ne la voyoit que rarement. Artigny , quoique ennemie de Montalais , prit sa place auprès de La Valière ; elle avoit toute sa confiance , et étoit tous les jours entre le Roi et elle.

Montalais supportoit impatiemment la prospérité de son ennemie , et ne respiroit que les occasions de s'en venger , et de venger en même temps Madame de l'insolence qu'Artigny avoit eue de découvrir ce qui la regardoit.

Lors qu'Artigny vint à la Cour , elle y arriva grosse ; et sa grossesse étoit

déjà si avancée que le Roi, qui n'en avoit point ouï parler, s'en aperçut et le dit en même temps ; sa mère la yint querir sous prétexte qu'elle étoit malade. Cette aventure n'auroit pas fait beaucoup de bruit ; mais Montalais fit si bien qu'elle trouva le moyen d'avoir des lettres qu'Artigny avoit écrites pendant sa grossesse au père de l'enfant, et remit ces lettres entre les mains de Madame, de sorte que Madame, ayant un si juste sujet de chasser une personne, dont elle avoit tant de raisons de se plaindre, déclara qu'elle vouloit chasser Artigny, et en dit toutes les raisons. Artigny eut recours à La Valière. Le roi, à sa prière, voulut empêcher Madame de la chasser ; cette affaire fit beaucoup de bruit, et causa même de la brouillerie entre le Roi et elle. Les lettres furent remises entre les mains de Mmes de Mon-

et, quoique ce fût une personne d'un très-médiocre mérite, il l'a toujours bien traitée depuis, et a fait sa fortune comme nous le dirons ci-après¹.

Madame et le Roi se raccommodèrent. On dansa pendant l'hiver² un joli ballet³. La Reine ignoroit toujours que le Roi fût amoureux de La Valière, et croyoit que c'étoit de Madame.

Monsieur étoit extrêmement jaloux du prince de Marsillac⁴, aîné du duc de La Rochefoucauld⁵, et il l'étoit d'autant plus qu'il avoit pour lui une inclination naturelle, qui lui faisoit croire que tout le monde devoit l'aimer.

1. Cela ne s'y trouve point. Il s'agit sans doute du mariage de cette demoiselle avec le comte du Roure, en 1666.

2. De 1662 à 1663.

3. Le ballet royal des *Arts*, 8 janvier 1663.

4. François, né en 1634.

5. François VI, l'auteur des *Maximes*; aîné veut dire ici fils aîné.

Marsillac en effet étoit amoureux de Madame ; il ne le lui faisoit paroître que par ses yeux , ou par quelques paroles jetées en l'air qu'elle seule pouvoit entendre. Elle ne répondoit point à sa passion ; elle étoit fort occupée de l'amitié que Vardes avoit pour elle , qui tenoit plus de l'amour que de l'amitié. Mais , comme il étoit embarrassé de ce qu'il devoit au comte de Guiche , et qu'il étoit partagé par l'engagement qu'il avoit avec la comtesse de Soissons , il étoit fort incertain de ce qu'il devoit faire , et ne savoit s'il devoit s'engager entièrement avec Madame , ou demeurer seulement son ami.

Monsieur fut si jaloux de Marsillac qu'il l'obligea de s'en aller chez lui. Dans le temps qu'il partit , il arriva une aventure qui fit beaucoup d'éclat , et dont la vérité fut cachée pendant quelque temps.

Au commencement du printemps¹, le Roi alla passer quelques jours à Versailles. La rougeole lui prit, dont il fut si mal qu'il pensa aux ordres qu'il devoit donner à l'État, et il résolut de mettre Mgr le Dauphin entre les mains du prince de Conti², que la dévotion avoit rendu un des plus honnêtes hommes de France. Cette maladie ne fut dangereuse que pendant vingt-quatre heures; mais, quoiqu'elle le fût pour ceux qui la pouvoient prendre, tout le monde ne laissa pas d'y aller.

Monsieur le Duc³ y fut et prit la rougeole; Madame y alla aussi, quoiqu'elle la craignît beaucoup. Ce fut là que Vardes, pour la première fois, lui parla assez clairement de la passion

1. De 1663.

2. Armand, frère du prince de Condé.

3. Henri-Jules de Bourbon, fils du prince de Condé, né en 1643.

qu'il avoit pour elle. Madame ne le rebuta pas entièrement : il est difficile de maltraiter un confident aimable, quand l'amant est absent.

Mme de Châtillon, qui approchoit alors Madame de plus près qu'aucune autre, s'étoit aperçue de l'inclination que Vardes avoit pour elle ; et, quoi qu'ils eussent été brouillés ensemble après avoir été fort bien, elle se raccommoda avec lui, moitié pour entrer dans la confiance de Madame, moitié pour le plaisir de voir souvent un homme qui lui plaisoit fort.

Le comte du Plessis¹, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, par une complaisance extraordinaire pour Madame, avoit toujours été porteur des lettres qu'elle écrivoit à Var-

1. Alexandre de Choiseul, comte du Plessis, fils du maréchal.

des, et de celles que Vardes lui écri-
voit; et, quoiqu'il dût bien juger que
ce commerce regardoit le comte de
Guiche, et ensuite Vardes même, il ne
laissa pas de continuer.

Cependant Montalais étoit toujours
comme prisonnière à Fontevraud. Ma-
licorne et un appelé Corbinelli¹, qui
étoit un garçon d'esprit et de mérite
et qui s'étoit trouvé dans la confiance
de Montalais, avoient entre les mains
toutes les lettres dont elle avoit été
dépositaire, et ces lettres étoient d'une
conséquence extrême pour le comte
de Guiche et pour Madame; parce
que, pendant qu'il étoit à Paris,
comme le Roi ne l'aimoit pas naturel-
lement, et qu'il avoit cru avoir des su-
jets de s'en plaindre, il ne s'étoit point

1. Jean Corbinelli, l'ami de Mme de Sé-
vigné.

ménage en écrivant à Madame, et s'étoit abandonné à beaucoup de plaisanteries et de choses offensantes contre le Roi. Malicorne et Corbinelli, voyant Montalais si fort oubliée, et craignant que le temps ne diminuât l'importance des lettres qu'ils avoient entre les mains, résolurent de voir s'ils ne pourroient pas en tirer quelque avantage pour Montalais, dans un temps où l'on ne pouvoit l'accuser d'y avoir part.

Ils firent donc parler de ces lettres à Madame par la Mère de La Fayette, supérieure de Chaillot; et l'on fit aussi entendre au maréchal de Gramont qu'il devoit songer aux intérêts de Montalais, puisqu'elle avoit entre ses mains des secrets si considérables.

Vardes connoissoit fort Corbinelli; Montalais lui avoit dit l'amitié qu'elle avoit pour lui : et, comme le dessein de Vardes étoit de se rendre maître des

lettres, il ménageoit fort Corbinelli, et tâchoit à l'engager à ne les faire rendre que par lui.

Il sut par Madame que d'autres personnes lui proposoient de les lui faire rendre ; il vint trouver Corbinelli comme un désespéré, et Corbinelli, sans lui avouer que c'étoit par lui que les propositions s'étoient faites, promit à Vardes que les lettres ne passeroient que par ses mains.

Lorsque Marsillac avoit été chassé, Vardes, dont les intentions étoient déjà de brouiller entièrement le comte de Guiche avec Madame, avoit écrit au comte qu'elle avoit une galanterie avec Marsillac. Le comte de Guiche, trouvant que ce que lui mandoit son meilleur ami, et l'homme de la Cour qui voyoit Madame de plus près, s'accordoit avec les bruits qui couroient, ne douta point qu'ils ne fussent véritables,

et écrivit à Vardes comme persuadé de l'infidélité de Madame.

Quelque temps auparavant, Vardes, pour se faire un mérite auprès de Madame, lui dit qu'il falloit aussi retirer les lettres que le comte de Guiche avoit d'elle. Il écrivit au comte de Guiche que, puisqu'on trouvoit moyen de retirer celles qu'il avoit écrites à Madame, il falloit qu'il lui rendît celles qu'il avoit d'elle. Le comte de Guiche y consentit sans peine, et manda à sa mère de remettre entre les mains de Vardes une cassette qu'il lui avoit laissée.

Tout ce commerce, pour faire rendre les lettres, fit trouver à Vardes et à Madame une nécessité de se voir; et la Mère de La Fayette, croyant qu'il ne s'agissoit que de rendre des lettres, consentit que Vardes vînt secrètement à un parloir de Chaillot parler à Madame. Ils eurent une fort longue con-

mois de juillet. Le Roi en partit ¹ pour prendre Marsal. Tout le monde le suivit. Marsillac, qui n'avoit eu qu'un avis de s'éloigner, et qui n'en avoit point d'ordre, revint et suivit le Roi.

Comme Madame vit que le Roi iroit en Lorraine, et qu'il verroit le comte de Guiche, elle craignit qu'il n'avouât au Roi le commerce qu'ils avoient ensemble, et elle lui manda que, s'il lui en disoit quelque chose, elle ne le verroit jamais. Cette lettre n'arriva qu'après que le Roi eut parlé au comte de Guiche, et qu'il lui eût avoué tout ce que Madame lui avoit caché.

Le Roi le traita si bien pendant ce voyage ², que tout le monde en fut surpris. Vardes, qui savoit ce que Madame

1. Le 25 août 1663. *En partit* veut dire : partit de la Cour, qui étoit à Fontainebleau.

2. Ce voyage, du reste, ne dura que peu de jours; le Roi étoit de retour le 5 septembre.

avoit écrit au comte de Guiche, fit semblant d'ignorer qu'il n'avoit pas reçu la lettre, et il manda à Madame que la nouvelle faveur du comte de Guiche l'avoit tellement ébloui, qu'il avoit tout avoué au Roi.

Madame fut fort en colère contre le comte de Guiche, et, ayant un si juste sujet de rompre avec lui, et peut-être ayant d'ailleurs envie de le faire, elle lui écrivit une lettre pleine d'aigreur, et rompit avec lui en lui défendant de jamais nommer son nom.

Le comte de Guiche, après la prise de Marsal, n'ayant plus rien à faire en Lorraine, avoit demandé au Roi la permission de s'en aller en Pologne¹. Il

1. Prosper Marchand, dans son dictionnaire, article *Guiche*, fait partir le Comte pour la Pologne en 1662, et le ramène de là au siège de Marsal : c'est une erreur grave et qui ôte toute vérité à la suite des faits qu'il raconte.

avoit écrit à Madame tout ce qui la pouvoit adoucir sur sa faute ; mais Madame ne voulut pas recevoir ses excuses, et lui écrivit cette lettre de rupture dont je viens de parler. Le comte de Guiche la reçut lorsqu'il étoit prêt à s'embarquer, et il en eut un si grand désespoir, qu'il eût souhaité que la tempête, qui s'élevoit dans le moment, lui donnât lieu de finir sa vie. Son voyage fut néanmoins très-heureux : il fit des actions extraordinaires ; il s'exposa à de grands périls dans la guerre contre les Moscovites, et y reçut même un coup dans l'estomac, qui l'eût tué sans doute, sans un portrait de Madame, qu'il portoit dans une fort grosse boîte qui reçut le coup et qui en fut toute brisée.

Vardes étoit assez satisfait de voir le comte de Guiche si éloigné de Madame en toute façon. Marsillac étoit le seul

rival qui lui restât à combattre; et, quoique Marsillac lui eût toujours nié qu'il fût amoureux de Madame, quelque offre de l'y servir qu'il lui eût pu faire, il sut si bien le tourner, et de tant de côtés, qu'il le lui fit avouer; ainsi il se trouva le confident de son rival.

Comme il étoit intime ami de M. de La Rochefoucauld, à qui la passion de son fils pour Madame déplaisoit infiniment, il engageoit Monsieur à ne point faire de mal à Marsillac. Néanmoins, au retour de Marsal, comme on étoit à une assemblée, il reprit un soir à Monsieur une jalousie sur Marsillac. Il appela Vardes pour lui en parler, et Vardes, pour lui faire sa cour et pour faire chasser Marsillac, lui dit qu'il s'étoit aperçu de la manière dont Marsillac avoit regardé Madame, et qu'il en alloit avertir M. de La Rochefoucauld.

Il est aisé de juger que l'approbation d'un homme comme Vardes, qui étoit ami de Marsillac, n'augmenta pas peu la mauvaise humeur de Monsieur, et il voulut encore que Marsillac se retirât. Vardes vint trouver M. de La Rochefoucauld, et lui conta assez malignement ce qu'il avoit dit à Monsieur, qui le conta aussi à M. de La Rochefoucauld. Vardes et lui furent prêts à se brouiller entièrement, et d'autant plus que M. de La Rochefoucauld sut alors que son fils avoit avoué sa passion pour Madame.

Marsillac partit de la Cour, et passant par Moret, où étoit Vardes, il ne voulut point d'éclaircissement avec lui; mais, depuis ce temps-là, ils n'eurent plus que des apparences l'un pour l'autre.

Cette affaire fit beaucoup de bruit, et l'on n'eut pas de peine à juger que

Vardes étoit amoureux de Madame. La comtesse de Soissons commença même à en avoir de la jalousie ; mais Vardes la ménagea si bien que rien n'éclata.

Nous avons laissé Vardes content d'avoir fait chasser Marsillac, et de savoir le comte de Guiche en Pologne. Il lui restoit deux personnes qui l'incommodoient encore, et qu'il ne vouloit pas qui fussent des amis de Madame. Le Roi en étoit un ; l'autre étoit Gondrin¹, archevêque de Sens.

Il se défit bientôt du dernier, en lui disant que le Roi le croyoit amoureux de Madame, et qu'il avoit fait la plaisanterie de dire qu'il faudroit bientôt envoyer un archevêque à Nancy ; cela lui fit gagner son diocèse, d'où il revenoit rarement.

¹ Louis-Henry de Pardailan de Gondrin, archevêque de Sens en 1646.

Il se servit aussi de cette même plaisanterie, pour dire à Madame que le Roi la haïssoit, et qu'elle devoit s'assurer de l'amitié du Roi son frère, afin qu'il pût la défendre contre la mauvaise volonté de l'autre. Madame lui dit qu'elle en étoit assurée; il l'engagea à lui faire voir les lettres que son frère lui écrivoit; elle le fit, et il s'en fit valoir auprès du Roi, en lui dépeignant Madame comme une personne dangereuse, mais que le crédit qu'il avoit sur elle l'empêcheroit de rien faire mal à propos.

Il ne laissa pourtant pas, dans le temps qu'il faisoit de telles trahisons à Madame, de paroître s'abandonner à la passion qu'il disoit avoir pour elle, et de lui dire tout ce qu'il savoit du Roi.

Il la pria même de lui permettre de rompre avec la comtesse de Soissons,

ce qu'elle ne voulut pas souffrir ; car, quoiqu'elle eût assurément trop d'indulgence pour sa passion, elle ne laissoit pas d'entrevoir que son procédé n'étoit pas sincère, et cette pensée empêcha Madame de s'engager : elle se brouilla même avec lui très-peu de temps après.

Dans ce même temps, Mme de Meckelbourg¹ et Mme de Montespan² étoient les deux personnes qui paroissent le mieux avec Madame ; la dernière étoit jalouse de l'autre, et, cherchant pour la détruire tous les moyens possibles, elle rencontra celui que je

1. Mme de Châtillon, devenue duchesse de Meckelbourg, par son mariage avec Christian-Louis de Meckelbourg-Swérin, en février 1664.

2. Mlle de Tonnay-Charente, mariée depuis le 28 janvier 1663 à Louis-Henry de Pardailan de Gondrin, marquis de Montespan.

vais dire. Mme d'Armagnac¹ étoit alors en Savoie où elle avoit conduit Mme de Savoie². Monsieur pria Madame de la mettre à son retour dans toutes les parties de plaisir qu'elle feroit : Madame y consentit, quoiqu'il lui parût que Mme d'Armagnac cherchoit plutôt à s'en retirer. Mme de Mekelbourg dit à Madame qu'elle en savoit la raison. Elle lui conta, que dans le temps du mariage de Mme d'Armagnac, elle avoit une affaire réglée avec Vardes, et que, désirant de retirer de lui ses lettres, il lui avoit dit qu'il ne les lui rendroit que quand il seroit assuré qu'elle n'aïmeroit personne.

Avant que d'aller en Savoie, elle

¹ Catherine de Villeroy, mariée en 1660 au comte d'Armagnac.

² Françoise-Madeleine d'Orléans, mariée en 1663 à Charles-Emmanuel II, duc de Savoie. Elle étoit arrivée à Turin le 14 mai.

avoit fait une tentative pour les ravoir, à laquelle il avoit résisté, disant qu'elle aimoit Monsieur; ce qui lui faisoit appréhender de se trouver chez Madame, de peur de l'y rencontrer.

Madame résolut, sachant cela, de redemander à Vardes ses lettres pour les lui rendre, afin qu'elle n'eût plus rien à ménager; Madame le dit à Mme de Montespan qui l'en loua, mais qui s'en servit pour lui jouer la pièce la plus noire qu'on puisse s'imaginer.

En ce même temps M. le Grand aimoit Madame, et, quoiqu'il le lui fit connoître très-grossièrement, il crut que, puisqu'elle n'y répondoit pas, elle ne le comprenoit point. Cela lui fit prendre la résolution de lui écrire; mais, ne se trouvant pas assez d'esprit,

1. Le Grand écuyer, mari de Mme d'Armaguac.

il pria M. de Luxembourg¹ et l'archevêque de Sens de faire la lettre, qu'il vouloit mettre dans la poche de Madame au Val de Grâce, afin qu'elle ne la pût refuser. Ils ne jugèrent pas à propos de le faire, et avertirent Madame de son extravagance; Madame les pria de faire en sorte qu'il ne pensât plus à elle, et en effet ils y réussirent.

Mais Mme d'Armagnac, revenant de Savoie, se trouva fort jalouse; Mme de Montespan lui dit qu'elle avoit raison de l'être, et, pour la prévenir, alla au-devant d'elle lui conter que Madame vouloit avoir ses lettres, pour lui faire du mal, et qu'à moins qu'elle ne perdît Mme de Mekelbourg, on la perdrait elle-même. Mme d'Ar-

¹ François-Henry de Montmorency, le frère de la duchesse de Mekelbourg.

magnac, qui employoit volontiers le peu d'esprit qu'elle avoit à faire du mal, conclut, avec Mme de Montespan, qu'il falloit perdre Mme de Mekelbourg; elles y travaillèrent auprès de la Reine mère, par Mme de Beauvais¹; et auprès de Monsieur, en lui représentant que Mme de Mekelbourg avoit trop méchante réputation pour la laisser auprès de Madame.

Elle, de son côté, voulut faire tant de finesse qu'elle acheva de se détruire, et Monsieur lui défendit de voir Madame. Madame, au désespoir de l'affront qu'une de ses amies recevoit, défendit à Mmes de Montespan et d'Armagnac de se présenter devant

1. Sa première femme de chambre. On a toujours imprimé M. de Beauvais, ce qui sembleroit indiquer l'évêque de Beauvais. Ce prélat étoit alors un homme pieux, qui résidoit dans son diocèse.

elle. Elle voulut même obliger Vardes à menacer cette dernière, en lui disant que, si elle ne faisoit revenir Mme de Mekelbourg, il remettroit entre ses mains les lettres en question; mais, au lieu de le faire, il se fit valoir de la proposition, ce qui fortifia Madame dans la pensée qu'elle avoit que c'étoit un grand fourbe.

Monsieur l'avoit aussi découvert par des redites qu'il avoit faites entre le Roi et lui; ainsi il n'osa plus venir chez Madame que rarement, et, voyant que Madame, dans ses lettres, ne lui rendoit pas compte des conversations fréquentes qu'elle avoit avec le Roi, il commença à croire que le Roi devenoit amoureux d'elle, ce qui le mit au désespoir.

Dans le même temps, on sut, par des lettres de Pologne, que le comte de Guiche, après avoir fait des actions

extraordinaires de valeur, étoit réduit, avec l'armée de Pologne, dans un état d'où il n'étoit pas possible de se sauver¹. L'on conta cette nouvelle au souper du Roi; Madame en fut si saisie qu'elle fut heureuse que l'attention que tout le monde avoit pour la relation, empêchât de remarquer le trouble où elle étoit.

Madame sortit de table; elle rencontra Vardes, et lui dit: « Je vois bien que j'aime le comte de Guiche plus que je ne pense. » Cette déclaration, jointe aux soupçons qu'il avoit du Roi, lui fit prendre la résolution de changer de manière d'agir avec Madame.

Je crois qu'il eût rompu incontinent avec elle, si des considérations trop fortes ne l'eussent retenu. Il lui fit des plaintes sur les deux sujets qu'il en

1. Mars 1664.

avoit; Madame lui répondit en plaisantant que , pour le Roi , elle lui permettoit le personnage de Chabanes¹ , et que , pour le comte de Guiche , elle lui apprendroit combien il avoit fait de choses pour le brouiller avec elle , s'il ne souffroit qu'elle lui fit part de ce qu'elle sentoit pour lui. Il manda ensuite à Madame qu'il commençoit à sentir que la comtesse de Soissons ne lui étoit pas indifférente ; Madame lui répondit que son nez l'incommoderoit

1. Le comte de Chabanes est un personnage d'une nouvelle de Mme de La Fayette, *la Princesse de Montpensier*, imprimée en 1660. Ce comte, amoureux de la princesse, la sert pourtant dans ses amours avec le duc de Guiche, dont il lui apporte les lettres, qu'il introduit chez elle et qu'il fait évader en se livrant lui-même à la vengeance du mari. On a toujours imprimé *Chabanier*, sans se donner la peine de chercher si c'étoit un mot ou un nom, et quel sens pouvoit avoir l'un ou l'autre.

trop dans son lit, pour qu'il lui fût possible d'y demeurer ensemble. Depuis ce temps-là l'intelligence de Madame et de Vardes étoit fondée plutôt sur la considération, que sur aucune des raisons qui l'avoient fait naître. L'on alla cet été à Fontainebleau. Monsieur, ne pouvant souffrir que ses deux amies, Mmes d'Armagnac et de Montespan, fussent exclues de toutes les parties de plaisir, par la défense que Madame leur avoit faite, de paroître en sa présence, consentit que Mme de Mekelbourg reverroit Madame, et elles le firent toutes trois avant que la Cour partît de Paris; mais les deux premières ne rentrèrent jamais dans les bonnes grâces de Madame, surtout Mme de Montespan.

L'on ne songea qu'à se divertir à Fontainebleau, et, parmi toutes les fêtes, la dissension des dames faisant

toujours quelques affaires, celle qui fit le plus de bruit vint d'une medianoche où le Roi pria Madame d'assister¹. Cette fête devoit se donner sur le canal, dans un bateau fort éclairé, et accompagné d'autres où étoient les violons et la musique.

Jusqu'à ce jour la grossesse de Madame l'avoit empêchée d'être des promenades; mais, se trouvant dans le neuvième mois, elle fut de toutes. Elle pria le Roi d'en exclure Mmes d'Armagnac et de Montespan; mais Monsieur, qui croyait l'autorité d'un mari choquée par l'exclusion qu'on donnoit à ses amies, déclara qu'il ne se trouveroit pas aux fêtes où ces dames ne seroient pas.

La Reine mère, qui continuoît à haïr Madame, le fortifia dans cette résolution.

¹ Le 15 mai.

solution, et s'emporta fort contre le Roi qui prenoit le parti de Madame. Elle eut le dessus néanmoins, et ces dames ne furent point de la medianoché, dont elles pensèrent enrager.

La comtesse de Soissons, qui depuis longtemps avoit été jalouse de Madame jusqu'à la folie, ne laissoit pas de vivre bien avec elle. Un jour qu'elle étoit malade, elle pria Madame de l'aller voir, et voulant être éclaircie de ses sentimens pour Vardes, après lui avoir fait beaucoup de protestations d'amitié, elle reprocha à Madame le commerce que depuis trois ans elle avoit avec Vardes à son insu; que, si c'étoit galanterie, c'étoit lui faire un tour bien sensible; et que, si ce n'étoit qu'amitié, elle ne comprenoit pas pourquoi Madame vouloit la lui cacher, sachant combien elle étoit attachée à ses intérêts.

Comme Madame aimoit extrêmement à tirer ses amis d'embarras, elle dit à la Comtesse qu'il n'y avoit jamais eu dans le cœur de Vardes aucuns sentimens dont elle pût se plaindre. La Comtesse pria Madame, puisque cela étoit, de dire devant Vardes qu'elle ne vouloit plus de commerce avec lui que par elle. Madame y consentit : on envoya querir Vardes dans le moment ; il fut un peu surpris ; mais, quand il vit qu'au lieu de chercher à le brouiller, Madame prenoit toutes les fautes sur elle, il vint la remercier, et l'assura qu'il lui seroit toute sa vie redevable des marques de sa générosité.

Mais la comtesse de Soissons, craignant toujours qu'on ne lui eût fait quelque finesse, tourna tant Vardes qu'il se coupa sur deux ou trois choses ; elle en parla à Madame pour s'éclaircir, et lui apprit que Vardes lui

avoit fait une insigne trahison auprès du Roi, en lui montrant les lettres du Roi d'Angleterre,

Madame ne s'emporta pourtant pas contre Vardes. Elle soutint toujours qu'il étoit innocent envers la Comtesse, quoiqu'elle fût très-malcontente de lui; mais elle ne vouloit pas paroître menteuse, et il falloit le paroître pour dire la vérité.

La Comtesse dit pourtant tout le contraire à Vardes, ce qui acheva de lui tourner la tête; il lui avoua tout, et comment il n'avoit tenu qu'à Madame qu'il ne l'eût vue de toute sa vie. Jugez dans quel désespoir fut la Comtesse! Elle envoya prier Madame de l'aller voir. Madame la trouva dans une douleur inconcevable des trahisons de son amant. Elle pria Madame de lui dire la vérité, et lui dit qu'elle voyoit bien que la raison qui l'en avoit empêchée

étoit une bonté pour Vardes que ses trahisons ne méritoient pas.

Sur cela elle conta à Madame tout ce qu'elle savoit; et, dans cette confrontation qu'elles firent entre elles, elles découvrirent des tromperies qui passent l'imagination. La Comtesse jura qu'elle ne verroit Vardes de sa vie; mais que ne peut une violente inclination? Vardes joua si bien la comédie qu'il l'apaisa.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.



QUATRIÈME PARTIE.

DANS ce temps¹ le comte de Guiche revint de Pologne. Monsieur souffrit qu'il revînt à la Cour; mais il exigea de son père qu'il ne se trouveroit pas dans les lieux où se trouveroit Madame. Il ne laissoit pas de la rencontrer souvent, et de l'aimer en la revoyant, quoique l'absence eût été longue, que Madame eût rompu avec lui, et qu'il fût incertain de ce qu'il devoit croire de l'affaire de Vardes.

Il ne savoit plus de moyen de s'éclaircir avec Madame; Dodoux, qui

¹ Au mois de juin 1664.

étoit le seul homme en qui il se fioit, n'étoit pas à Fontainebleau; et ce qui acheva de le mettre au désespoir fut que, comme Madame savoit que le Roi étoit instruit des lettres qu'elle lui avoit écrites à Nancy, et du portrait qu'il avoit d'elle, elle les lui fit redemander par le Roi même, à qui il les rendit avec toute la douleur possible, et toute l'obéissance qu'il a toujours eue pour les ordres de Madame.

Cependant Vardes, qui se sentoit coupable envers son ami, lui embrouilla tellement les choses qu'il lui pensa faire tourner la tête. Tous ses raisonnemens lui faisoient connoître qu'il étoit trompé; mais il ignoroit si Madame avoit part à la tromperie, ou si Vardes seul étoit coupable. Son humeur violente ne le pouvant laisser dans cette inquiétude, il résolut de prendre Mme de Mekelbourg pour

juge, et Vardes la lui nomma comme un témoin de sa fidélité; mais il ne le voulut qu'à condition que Madame y consentiroit.

Il lui en écrivit par Vardes pour l'en prier. Madame étoit accouchée de Monsieur de Valois¹, et ne voyoit encore personne; mais Vardes lui demanda une audience avec tant d'instance qu'elle la lui accorda. Il se jeta d'abord à genoux devant elle; il se mit à pleurer et à lui demander grâce, lui offrant de cacher, si elle vouloit être de concert avec lui, tout le commerce qui avoit été entre eux.

Madame lui déclara qu'au lieu d'accepter cette proposition, elle vouloit

1. Et non pas de Mademoiselle de Valois, comme on a toujours imprimé. Madame accoucha, le 16 juillet 1664, d'un fils qui fut nommé Philippe-Charles, duc de Valois, et qui mourut le 8 décembre suivant.

que le comte de Guiche sût la vérité : que , comme elle avoit été trompée , et qu'elle avoit donné dans des panneaux dont personne n'auroit pu se défendre , elle ne vouloit pas d'autre justification que la vérité , au travers de laquelle on verroit que ses bontés , entre les mains de tout autre que lui , n'auroient pas été tournées comme elles l'avoient été.

Il voulut ensuite lui donner la lettre du comte de Guiche ; mais elle la refusa , et elle fit très-bien ; car Vardes l'avoit déjà montrée au Roi , et lui avoit dit que Madame le trompoit.

Il pria encore Madame de nommer quelqu'un pour les accommoder ; elle consentit , pour empêcher qu'ils ne se battissent , que la paix se fît chez Mme de Mekelbourg ; mais Madame ne voulut pas qu'il parût que cette entrevue se fît de son consentement.

Vardes, qui avoit espéré toute autre chose, fut dans un désespoir nonpareil ; il se cognoit la tête contre les murailles, il pleuroit et faisoit toutes les extravagances possibles ; mais Madame tint ferme, et ne se relâcha point, dont bien lui prit.

Quand Vardes fut sorti, le Roi arriva. Madame lui conta comment la chose s'étoit passée, dont le Roi fut si content qu'il entra en éclaircissement avec elle, et lui promit de l'aider à démêler les fourberies de Vardes, qui se trouvèrent si excessives qu'il seroit impossible de les définir.

Madame se tira de ce labyrinthe en disant toujours la vérité, et sa sincérité la maintint auprès du Roi.

Le comte de Guiche cependant étoit très-affligé de ce que Madame n'avoit pas voulu recevoir sa lettre ; il crut qu'elle ne l'aimoit plus, et il prit la

résolution de voir Vardes chez Mme de Meckelbourg, pour se battre contre lui. Elle ne les voulut point recevoir, de sorte qu'ils demeurèrent dans un état, dont on attendoit tous les jours quelque éclat horrible.

Le Roi retourna en ce temps à Vincennes. Le comte de Guiché, qui ne savoit dans quels sentimens Madame étoit pour lui, ne pouvant plus demeurer dans cette incertitude, résolut de prier la comtesse de Gramont¹, qui étoit Angloise, de parler à Madame, et il l'en pressa tant qu'elle y consentit; son mari même se chargea d'une lettre qu'elle ne voulut pas recevoir. Madame lui dit que le comte de Guiche avoit été

1. Le chevalier de Gramont avoit épousé en Angleterre, au mois de mars 1664, Elisabeth Hamilton. Il prit alors le titre de comte de Gramont, et obtint bientôt la permission de rentrer en France.

amoureux de Mlle de Grancey¹, sans lui avoir fait dire que c'étoit un prétexte; qu'elle se trouvoit heureuse de n'avoir point d'affaires avec lui, et que, s'il eût agi autrement, son inclination et la reconnoissance l'auroient fait consentir, malgré les dangers auxquels elle s'exposoit, à conserver pour lui les sentimens qu'il auroit pu désirer.

Cette froideur renouvela tellement la passion du comte de Guiche, qu'il étoit tous les jours chez la comtesse de Gramont, pour la prier de parler à Madame en sa faveur. Enfin le hasard lui donna occasion de lui parler à elle-même plus qu'il ne l'espéroit.

Mme de La Vieville² donna un bal

1. L'une des filles du maréchal de Grancey.
2. Françoise-Marie de Vienne, femme de Charles, duc de La Vieville.

chez elle¹. Madame fit partie pour y aller en masque avec Monsieur, et, pour n'être pas reconnue, elle fit habiller magnifiquement ses filles et quelques dames de sa suite ; et elle, avec Monsieur, alla avec des capes, dans un carrosse emprunté.

Ils trouvèrent à la porte une troupe de masques. Monsieur leur proposa, sans les connoître, de s'associer à eux, et en prit un par la main. Madame en fit autant. Jugez quelle fut sa surprise, quand elle trouva la main estropiée du comte de Guiche, qui reconnut aussi les sachets dont les coiffes de Madame étoient parfumées ; peu s'en fallut qu'ils ne jetassent un cri tous les deux, tant cette aventure les surprit.

Ils étoient l'un et l'autre dans un si grand trouble qu'ils montèrent l'esca-

1. Le 7 janvier 1665.

lier sans se rien dire. Enfin le comte de Guiche, ayant reconnu Monsieur, et ayant vu qu'il s'étoit allé asseoir loin de Madame, s'étoit mis à ses genoux, et eut le temps, non-seulement de se justifier, mais d'apprendre de Madame tout ce qui s'étoit passé pendant son absence. Il eut beaucoup de douleur qu'elle eût écouté Vardes; mais il se trouva si heureux de ce que Madame lui pardonnoit sa ravauderie avec Mlle de Grancey, qu'il ne se plaignit pas.

Monsieur rappela Madame, et le comte de Guiche, de peur d'être reconnu, sortit le premier; mais le hasard, qui l'avoit amené en ce lieu, le fit amuser au bas du degré. Monsieur étoit un peu inquiet de la conversation que Madame avoit eue; elle s'en aperçut, et la crainte d'être questionnée fit que le pied lui manqua, et du haut de

l'escalier elle alla bronchant jusqu'en bas, où étoit le comte de Guiche, qui, en la retenant, l'empêcha de se tuer ; car elle étoit grosse ¹.

Toutes choses sembloient, comme vous voyez, aider à son raccommodement ; aussi s'acheva-t-il. Madame reçut ensuite de ses lettres, et, un soir que Monsieur étoit allé en masque, elle le vit chez la comtesse de Gramont, où elle attendoit Monsieur pour faire medianoche.

Dans ce même temps, Madame trouva occasion de se venger de Vardes. Le chevalier de Lorraine ² étoit amoureux d'une des filles de Madame, qui s'appeloit Fiennes ; un jour qu'il se trouva chez la Reine, devant beau-

1. Elle accoucha, le 9 juillet 1665, d'une fille qui ne vécut pas.

2. Philippe, né en 1643, frère puîné du comte d'Armagnac.

coup de gens, on lui demanda à qui il en vouloit. Quelqu'un répondit que c'étoit à Fiennes; Vardes dit qu'il auroit bien mieux fait de s'adresser à sa maîtresse. Cela fut rapporté à Madame par le comte de Gramont. Elle se le fit raconter par le marquis de Villeroy¹, ne voulant pas nommer l'autre, et l'ayant engagé dans la chose, aussi bien que le chevalier de Lorraine, elle en fit ses plaintes au Roi, et le pria de chasser Vardes. Le Roi trouva la punition un peu rude, mais il le promit. Vardes demanda à n'être mis qu'à la Bastille, où tout le monde l'alloit voir.

Ses amis publièrent que le Roi avoit consenti avec peine à cette punition, et que Madame n'avoit pu le faire chasser. Voyant qu'en effet cela se trouvoit

1. Fils aîné du maréchal, frère de la comtesse d'Armagnac, né en 1644.

avantageusement pour lui, Madame repria le Roi de l'envoyer à son gouvernement¹ ; ce qu'il lui accorda.

La comtesse de Soissons, enragée de ce que Madame lui ôtoit également Vardes par sa haine et par son amitié, et son dépit ayant augmenté par la hauteur avec laquelle toute la jeunesse de la Cour avoit soutenu que Vardes étoit punissable, elle résolut de s'en venger sur le comte de Guiche.

Elle dit au Roi que Madame avoit fait ce sacrifice au comte de Guiche, et qu'il auroit regret d'avoir servi sa haine, s'il savoit tout ce que le comte de Guiche avoit fait contre lui.

Montalais, qu'une fausse générosité faisoit souvent agir, écrivit à Vardes que, s'il vouloit s'abandonner à sa

1. D'Aigues-Mortes. Vardes ne resta en effet alors que quelques jours à la Bastille. Il étoit dans son gouvernement au mois de février 1665.

conduite, elle auroit trois lettres qui pouvoient le tirer d'affaire. Il n'accepta pas le parti; mais la comtesse de Soissons se servit de la connoissance de ces lettres pour obliger le Roi à perdre le comte de Guiche. Elle accusa le comte d'avoir voulu livrer Dunkerque aux Anglois¹, et d'avoir offert à Madame le régiment des gardes²; elle eut l'imprudence de mêler à tout cela la lettre d'Espagne. Heureusement le Roi parla à Madame de tout ceci; il lui parut d'une telle rage contre le comte de Guiche, et si obligé à la

1. Le roi d'Angleterre avoit vendu, en 1662, à la France, la ville de Dunkerque, conquise en commun pour le compte de l'Angleterre l'an 1658. Mme de Motteville dit que le crime reproché au comte de Guiche étoit d'avoir travaillé à empêcher ce marché de 1662; et c'est ainsi qu'il faut l'entendre.

2. Dont il étoit colonel, en survivance de son père.

comtesse de Soissons, que Madame se vit dans la nécessité de perdre tous les deux pour ne pas voir la comtesse de Soissons sur le trône, après avoir accablé le comte de Guiche. Madame fit pourtant promettre au Roi qu'il pardonneroit au comte de Guiche, si elle lui pouvoit prouver que ses fautes étoient petites en comparaison de celles de Vardes et de la comtesse de Soissons; le Roi le lui promit, et Madame lui conta tout ce qu'elle savoit. Ils conclurent ensemble qu'il chasseroit la comtesse de Soissons, et qu'il mettroit Vardes en prison¹. Madame avertit le comte de Guiche en diligence par le maréchal de Gramont, et lui conseilla d'avouer sincèrement toutes choses, ayant trouvé que, dans

1. Vardes fut en effet arrêté à Aigues-Mortes dans le mois de mars, et conduit prisonnier à Montpellier.

toutes les matières embrouillées, la vérité seule tire les gens d'affaire. Quelque délicat que cela fût, le comte de Guiche en remercia Madame, et sur cette affaire, ils n'eurent de commerce que par le maréchal de Gramont. La régularité fut si grande de part et d'autre, qu'ils ne se coupèrent jamais, et le Roi ne s'aperçut point de ce concert. Il envoya prier Montalais de lui dire la vérité ; vous saurez ce détail d'elle. Je vous dirai seulement que le Maréchal, qui n'avoit tenu que par miracle une aussi bonne conduite que celle qu'il avoit eue, ne put longtemps se démentir, et son effroi lui fit envoyer son fils en Hollande, qui n'auroit pas été chassé s'il eût tenu bon.

Il en fut si affligé qu'il en tomba malade ; son père ne laissa pas de le presser de partir ; Madame ne vouloit

pas qu'il lui dît adieu, parce qu'elle savoit qu'on l'observeroit, et qu'elle n'étoit plus dans cet âge où ce qui étoit périlleux, lui paroissoit plus agréable. Mais, comme le comte de Guiche ne pouvoit partir sans voir Madame, il se fit faire un habit de livrée de La Valière, et, comme on portoit Madame en chaise dans le Louvre, il eut la liberté de lui parler. Enfin le jour du départ arriva : le comte avoit toujours la fièvre; il ne laissa pas de se trouver dans la rue avec son déguisement ordinaire; mais les forces lui manquèrent quand il lui fallut prendre le dernier congé. Il tomba évanoui, et Madame resta dans la douleur de le voir dans cet état, au hasard d'être reconnu, ou de demeurer sans secours. Depuis ce temps-là Madame ne l'a point revu!

(Ici se termine le récit écrit par Mme de La Fayette sur les confidences que lui faisoit Madame. La dernière scène qui vient d'y être racontée est de la fin de mars ou du commencement d'avril 1665. Pendant cinq ans, que Madame eut encore à vivre, elle ne revit pas le comte de Guiche. Et, dans le fait, jamais peut-être deux personnes qui se sont aimées ne furent moins de temps ensemble. L'amour du Comte n'avoit commencé qu'après le mariage de la Princesse, qui est du 31 mars 1661. Au mois d'avril 1662, il quitta la Cour pour aller en Lorraine, d'où il partit pour la Pologne vers l'automne de 1663, et il ne revint en France que dans l'été de 1664. Dans les dix mois que dura ce nouveau séjour, après une absence de plus de deux ans, il ne put voir Madame qu'à la dérobée, les occasions ordinaires de rencontre en public lui étant formellement interdites. Ce restant de commerce finit au mois d'avril 1665 par l'ordre du Roi, qui exiloit le comte de Guiche en Hollande. Il y étoit arrivé au mois de mai.

Madame de La Fayette, qui avoit quitté la plume, en 1669, après la phrase qu'on vient de lire, la reprend, quinze ans plus tard, pour ajouter aux Mémoires inachevés de la Princesse la relation de sa mort.)

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.



CINQUIÈME PARTIE.

MADAME étoit revenue d'Angleterre¹, avec toute la gloire et le plaisir que peut donner un voyage causé par l'amitié, et suivi d'un bon succès dans les affaires. Le Roi son frère, qu'elle aimoit chèrement, lui avoit témoigné une tendresse et une considération extraordinaires. On savoit, quoique très-confusément, que la négociation dont elle se mêloit étoit sur le point de se conclure². Elle se voyoit, à vingt-six

1. C'est-à-dire de Douvres, où elle avoit passé vingt jours avec le roi Charles II, son frère, du 26 mai au 15 juin 1670.

2. Elle étoit en effet conclue, quoique le traité en restât secret.

ans, le lien des deux plus grands rois de ce siècle. Elle avoit entre les mains un traité d'où dépendoit le sort d'une partie de l'Europe. Le plaisir et la considération que donnent les affaires se joignant en elle aux agrémens que donnent la jeunesse et la beauté, il y avoit une grâce et une douceur répandues dans toute sa personne qui lui attiroient une sorte d'hommage, qui lui devoit être d'autant plus agréable qu'on le rendoit plus à la personne qu'au rang.

Cet état de bonheur étoit troublé par l'éloignement où Monsieur étoit pour elle depuis l'affaire du chevalier de Lorraine¹; mais, selon toutes les

1. Cette affaire n'a pas été racontée. C'étoit une brouillerie intime dans la maison de Monsieur, qui avoit amené l'emprisonnement et l'exil du chevalier, au mois de janvier précédent.

apparences, les bonnes grâces du Roi lui eussent fourni les moyens de sortir de cet embarras. Enfin elle étoit dans la plus agréable situation où elle se fût jamais trouvée, lorsqu'une mort, moins attendue qu'un coup de tonnerre, termina une si belle vie, et priva la France de la plus aimable princesse qui vivra jamais.

Le 24 juin de l'année 1670, huit jours après son retour d'Angleterre, Monsieur et elle allèrent à Saint-Cloud. Le premier jour qu'elle y alla, elle se plaignit d'un mal de côté et d'une douleur dans l'estomac à laquelle elle étoit sujette. Néanmoins, comme il faisoit extrêmement chaud, elle voulut se baigner dans la rivière. M. Yvelin, son premier médecin, fit tout ce qu'il put pour l'en empêcher; mais, quoi qu'il lui pût dire, elle se baigna le

vendredi¹, et, le samedi, elle s'en
 trouva si mal, qu'elle ne se baigna
 point. J'arrivai à Saint-Cloud le samedi²
 à dix heures du soir. Je la trouvai
 dans les jardins; elle me dit que je lui
 trouverois mauvais visage et qu'elle ne
 se portoit pas bien; elle avoit soupé
 comme à son ordinaire, et elle se pro-
 mena au clair de la lune jusqu'à mi-
 nuit. Le lendemain dimanche, 29 juin,
 elle se leva de bonne heure, et des-
 cendit chez Monsieur, qui se baignoit;
 elle fut longtemps auprès de lui, et,
 en sortant de sa chambre, elle entra
 dans la mienne, et me fit l'honneur de
 me dire qu'elle avoit bien passé la
 nuit.

Un moment après je montai chez
 elle. Elle me dit qu'elle étoit chagrine,

1. 27 juin.

2. 28 juin.

et la mauvaise humeur dont elle parloit auroit fait les belles heures des autres femmes, tant elle avoit de douceur naturelle, et tant elle étoit peu capable d'aigreur et de colère. Comme elle me parloit, on lui vint dire que la messe étoit prête. Elle l'alla entendre, et, en revenant dans sa chambre, elle s'appuya sur moi, et me dit, avec cet air de bonté qui lui étoit si particulier, qu'elle ne seroit pas de si méchante humeur si elle pouvoit causer avec moi; mais qu'elle étoit si lasse de toutes les personnes qui l'environnoient, qu'elle ne les pouvoit plus supporter.

Elle alla ensuite voir peindre Mademoiselle¹, dont un excellent peintre anglois faisoit le portrait, et elle se

¹ Marie - Louise, sa fille aînée, née le 27 mars 1662.

mit à parler à Mme d'Espéron¹ et à moi, de son voyage d'Angleterre et du roi son frère.

Cette conversation, qui lui plaisoit, lui redonna de la joie. On servit le dîner; elle mangea comme à son ordinaire, et, après le dîner, elle se coucha sur des carreaux; ce qu'elle faisoit assez souvent lorsqu'elle étoit en liberté. Elle m'avoit fait mettre auprès d'elle, en sorte que sa tête étoit quasi sur moi.

Le même peintre anglois peignoit Monsieur; on parloit de toutes sortes de choses, et cependant elle s'endormit. Pendant son sommeil elle changea si considérablement, qu'après l'avoir longtems regardée j'en fus surprise, et je pensai qu'il falloit que

¹ Marie du Cambont, seconde femme et veuve de Bernard de Nogaret, duc d'Épernon.

son esprit contribuât fort à parer son visage, puisqu'il le rendoit si agréable lorsqu'elle étoit éveillée, et qu'elle l'étoit si peu quand elle étoit endormie. J'avois tort néanmoins de faire cette réflexion; car je l'avois vue dormir plusieurs fois, et je ne l'avois pas vue moins aimable.

Après qu'elle fut éveillée, elle se leva du lieu où elle étoit, mais avec un si mauvais visage, que Monsieur en fut surpris et me le fit remarquer.

Elle s'en alla ensuite dans le salon, où elle se promena quelque temps avec Boisfranc, trésorier de Monsieur, et, en lui parlant, elle se plaignit plusieurs fois de son mal de côté.

Monsieur descendit pour aller à Paris, où il avoit résolu de se rendre. Il trouva Mme de Mekelbourg sur le degré, et remonta avec elle. Madame quitta Boisfranc, et vint à Mme de

Mekelbourg. Comme elle parloit à elle, Mme de Gamaches¹ lui apporta aussi bien qu'à moi, un verre d'eau de chicorée, qu'elle avoit demandé il y avoit déjà quelque temps : Mme de Gourdon, sa dame d'atour, le lui présenta. Elle le but, et, en remettant d'une main la tasse sur la soucoupe, de l'autre elle se prit le côté, et dit avec un ton qui marquoit beaucoup de douleur : « Ah ! quel point de côté ; ah ! quel mal, je n'en puis plus. »

Elle rougit en prononçant ces paroles, et, dans le moment d'après, elle pâlit d'une pâleur livide qui nous surprit tous ; elle continua de crier, et dit qu'on l'emportât comme ne pouvant plus se soutenir.

Il Nous la prîmes sous les bras, elle

¹ Née Loménie de Brienne, femme de Nicolas-Joachim Rouault, marquis de Gamaches

marchoit à peine, et toute courbée.
 On la déshabilla dans un instant, je la
 soutenois pendant qu'on la délaçoit.
 Elle se plaignoit toujours, et je remar-
 quai qu'elle avoit les larmes aux yeux ;
 j'en fus étonnée et attendrie, car je la
 connoissois pour la personne du monde
 la plus patiente.
 Je lui dis, en lui baisant les bras
 que je soutenois, qu'il falloit qu'elle
 souffrît beaucoup ; elle me dit que cela
 étoit inconcevable. On la mit au lit,
 et, sitôt qu'elle y fut, elle cria encore
 plus qu'elle n'avoit fait, et se jeta d'un
 côté et d'un autre, comme une per-
 sonne qui souffroit infiniment. On alla
 en même temps appeler le premier
 médecin de Monsieur, M. Esprit, il
 vint, et dit que c'étoit la colique, et
 ordonna les remèdes ordinaires à de
 semblables maux. Cependant les dou-
 leurs étoient inconcevables ; Madame

dit que son mal étoit plus considérable
 qu'on ne pensoit, qu'elle alloit mourir,
 qu'on lui allât querir un confesseur.

Monsieur étoit devant son lit; elle
 l'embrassa, et lui dit avec une douceur
 et un air capable d'attendrir les cœurs
 les plus barbares : « Hélas, Monsieur,

« vous ne m'aimez plus il y a long-
 temps; mais cela est injuste; je ne
 vous ai jamais manqué. » Monsieur
 parut fort touché, et tout ce qui étoit
 dans sa chambre l'étoit tellement,
 qu'on n'entendoit plus que le bruit
 que font des personnes qui pleurent.

Tout ce que je viens de dire s'étoit
 passé en moins d'une demi-heure.

Madame crioit toujours qu'elle sentoit
 de terribles douleurs dans le creux de
 l'estomac. Tout d'un coup elle dit
 qu'on regardât à cette eau qu'elle
 avoit bue, que c'étoit du poison,
 qu'on avoit peut-être pris une bou-

teille pour l'autre, qu'elle étoit em-
poisonnée, qu'elle le sentoit bien, et
qu'on lui donnât du contre-poison.
J'étois dans la ruelle auprès de
Monsieur, et, quoique je le crusse fort
incapable d'un pareil crime, un éton-
nement ordinaire à la malignité hu-
maine me le fit observer avec atten-
tion. Il ne fut ni ému ni embarrassé
de l'opinion de Madame. Il dit qu'il
falloit donner de cette eau à un chien;
il opina comme Madame qu'on allât
querir de l'huile et du contre-poison
pour ôter à Madame une pensée si fâ-
cheuse. Mme Descois, sa première
femme de chambre, qui étoit absolu-
ment à elle, lui dit qu'elle avoit fait
l'eau, et en but. Mais Madame persé-
véra toujours à vouloir de l'huile et du
contre-poison; on lui donna l'un et
l'autre. Sainte-Foy, premier valet de
chambre de Monsieur, lui apporta de

la poudre de vipère; elle lui dit qu'elle la prenoit de sa main, parce qu'elle se fioit à lui. On lui fit prendre plusieurs drogues, dans cette pensée de poison, et peut-être plus propres à lui faire du mal qu'à la soulager. Ce qu'on lui donna la fit vomir; elle en avoit déjà eu envie plusieurs fois avant que d'avoir rien pris: mais ses vomissemens ne furent qu'imparfaits, et ne lui firent jeter que quelques flegmes, et une partie de la nourriture qu'elle avoit prise. L'agitation de ces remèdes, et les excessives douleurs qu'elle souffroit, la mirent dans un abattement qui nous parut du repos; mais elle nous dit qu'il ne falloit pas se tromper, que ses douleurs étoient toujours égales, qu'elle n'avoit plus la force de crier, et qu'il n'y avoit point de remède à son mal.

Il sembla qu'elle avoit une certitude entière de sa mort, et qu'elle s'y ré-

solut comme à une chose indifférente. Selon toutes les apparences, la pensée du poison étoit établie dans son esprit; et, voyant que les remèdes avoient été inutiles, elle ne songeoit plus à la vie, et ne pensoit qu'à souffrir ses douleurs avec patience. Elle commença à avoir beaucoup d'appréhension. Monsieur appela Mme de Gamaches pour tâter son pouls; les médecins n'y pensoient pas. Elle sortit de la ruelle épouvantée, et nous dit qu'elle n'en trouvoit point à Madame; et qu'elle avoit toutes les extrémités froides; cela nous fit peur, Monsieur en parut effrayé. M. Esprit dit que c'étoit un accident ordinaire à la colique, et qu'il répondoit de Madame. Monsieur se mit en colère, et dit qu'il lui avoit répondu de M. de Valois¹, et qu'il

(1. Son fils, mort à l'âge de vingt-huit mois.)

étoit mort, qu'il lui répondoit de Madame, et qu'elle mourroit encore.

Cependant le curé de Saint-Cloud qu'elle avoit mandé étoit venu; Monsieur me fit l'honneur de me demander si on parleroit à ce confesseur. Je la trouvois fort mal; il me sembloit que ses douleurs n'étoient point celles d'une colique ordinaire; mais néanmoins j'étois bien éloignée de prévoir ce qui devoit arriver, et je n'attribuois les pensées qui me venoient dans l'esprit qu'à l'intérêt que je prenois à sa vie.

Je répondis à Monsieur qu'une confession, faite dans la vue de la mort, ne pouvoit être que très-utile, et Monsieur m'ordonna de lui aller dire que le curé de Saint-Cloud étoit venu. Je le suppliai de m'en dispenser, et je lui dis que, comme elle l'avoit demandé, il n'y avoit qu'à le faire entrer dans sa chambre. Monsieur s'approcha de son

lit, et d'elle-même elle me redemanda un confesseur, mais sans paroître effrayée, et comme une personne qui songeoit aux seules choses qui lui étoient nécessaires dans l'état où elle étoit.

Une de ses premières femmes de chambre étoit passée à son chevet pour la soutenir; elle ne voulut point qu'elle s'ôtât, et se confessa devant elle. Après que le confesseur se fut retiré, Monsieur s'approcha de son lit; elle lui dit quelques mots assez bas que nous n'entendîmes point, et cela nous parut encore quelque chose de doux et d'obligant.

L'on avoit fort parlé de la saigner; mais elle souhaitoit que ce fût du pied: M. Esprit vouloit que ce fût du bras; enfin il détermina qu'il le falloit ainsi. Monsieur vint le dire à Madame, comme une chose à quoi elle auroit peut-être

de la peine à se résoudre ; mais elle répondit qu'elle vouloit tout ce qu'on souhaitoit, que tout lui étoit indifférent, et qu'elle sentoit bien qu'elle n'en pouvoit revenir. Nous écoutions ces paroles comme des effets d'une douleur violente, qu'elle n'avoit jamais sentie, et qui lui faisoit croire qu'elle alloit mourir.

Il n'y avoit pas plus de trois heures qu'elle se trouvoit mal. Yvelin, que l'on avoit envoyé querir à Paris, arriva avec M. Valot¹, qu'on avoit envoyé chercher à Versailles. Sitôt que Madame vit Yvelin, en qui elle avoit beaucoup de confiance, elle lui dit qu'elle étoit bien aise de le voir, qu'elle étoit empoisonnée, et qu'il la traitât sur ce fondement. Je ne sais s'il le crut, et s'il fut persuadé qu'il n'y avoit point

1. Premier médecin du Roi.

de remède, ou s'il s'imagina qu'elle se trompoit, et que son mal n'étoit pas dangereux; mais enfin il agit comme un homme qui n'avoit plus d'espérance, ou qui ne voyoit point de danger. Il consulta avec M. Valot et avec M. Esprit, et, après une conférence assez longue, ils vinrent tous trois trouver Monsieur, et l'assurèrent sur leur vie qu'il n'y avoit point de danger. Monsieur vint le dire à Madame; elle lui dit qu'elle connoissoit mieux son mal que le médecin, et qu'il n'y avoit point de remède : mais elle dit cela avec la même tranquillité et la même douceur, que si elle eût parlé d'une chose indifférente.

Monsieur le Prince la vint voir, elle lui dit qu'elle se mouroit. Tout ce qui étoit auprès d'elle reprit la parole pour lui dire qu'elle n'étoit pas en cet état; mais elle témoigna quelque sorte d'im-

patience de mourir pour être délivrée des douleurs qu'elle souffroit. Il sembloit néanmoins que la saignée l'eût soulagée; on la crut mieux; M. Valot s'en retourna à Versailles sur les neuf heures et demie, et nous demeurâmes autour de son lit à causer, la croyant sans aucun péril. On étoit quasi consolé des douleurs qu'elle avoit souffertes, espérant que l'état où elle avoit été serviroit à son raccommodement avec Monsieur. Il en paroissoit touché, et Mme d'Espéron et moi, qui avions entendu ce qu'elle avoit dit, nous prenions plaisir à lui faire remarquer le prix de ses paroles.

M. Valot avoit ordonné un lavement avec du séné; elle l'avoit pris, et, quoique nous n'entendissions guère la médecine, nous jugions bien néanmoins qu'elle ne pouvoit sortir de l'état où elle étoit que par une évacuation. La

nature tendoit ; à sa fin par en haut, elle avoit des envies continuelles de vomir ; mais on ne lui donnoit rien pour lui aider.

Dieu aveugloit les médecins, et ne vouloit pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort, qu'il vouloit rendre terrible. Elle entendit que nous disions qu'elle étoit mieux, et que nous attendions l'effet de ce remède avec impatience ; « Cela est
« si peu véritable, nous dit-elle, que,
« si je n'étois pas chrétienne, je me
« tuerois, tant mes douleurs sont excès-
« sives. Il ne faut point souhaiter de
« mal à personne, ajouta-t-elle, mais
« je voudrois bien que quelqu'un pût
« sentir un moment ce que je souffre,
« pour connoître de quelle nature sont
« mes douleurs. »

Cependant ce remède ne faisoit rien ; l'inquiétude nous en prit, on appela

M. Esprit et M. Yvelin ; ils dirent qu'il falloit encore attendre. Elle répondit que, si on sentoit ses douleurs, on n'attendroit pas si paisiblement. On fut deux heures entières sur l'attente de ce remède, qui furent les dernières où elle pouvoit recevoir du secours. Elle avoit pris quantité de remèdes ; on avoit gâté son lit, elle voulut en changer, et on lui en fit un petit dans sa ruelle. Elle y alla sans qu'on l'y portât, et fit même le tour par l'autre ruelle, pour ne pas se mettre dans l'endroit de son lit qui étoit gâté. Lorsqu'elle fut dans ce petit lit, soit qu'elle expirât véritablement, soit qu'on la vît mieux parce qu'elle avoit les bougies au visage, elle nous parut beaucoup plus mal. Les médecins voulurent la voir de près, et lui apportèrent un flambeau ; elle les avoit toujours fait ôter, depuis qu'elle s'étoit trouvée mal.

li Monsieur lui demanda si on ne l'incommodoit point : « Ah ! non, Monsieur, lui dit-elle, rien ne m'incommode plus ; je ne serai pas en vie demain matin, vous le verrez. » On lui donna un bouillon, parce qu'elle n'avoit rien pris depuis son dîner ; sitôt qu'elle l'eut avalé, ses douleurs redoublèrent, et devinrent aussi violentes qu'elles l'avoient été lorsqu'elle avoit pris le verre de chicorée. La mort se peignit sur son visage, et on la voyoit dans des souffrances cruelles, sans néanmoins qu'elle parût agitée.

Le Roi avoit envoyé plusieurs fois savoir de ses nouvelles, et elle lui avoit toujours mandé qu'elle se mouroit. Ceux qui l'avoient vue lui avoient dit qu'en effet elle étoit très-mal ; et M. de Créqui¹, qui avoit passé à Saint-Cloud

1. Le duc de Créqui, premier gentilhomme de la chambre.

en allant à Versailles, dit au Roi qu'il la croyoit en grand péril; de sorte que le Roi voulut la venir voir, et arriva à Saint-Cloud sur les onze heures.

Lorsque le Roi arriva, Madame étoit dans ce redoublement de douleurs, que lui avoit causé le bouillon. Il sembla que les médecins furent éclairés par sa présence; il les prit en particulier pour savoir ce qu'ils en pensoient, et ces mêmes médecins, qui deux heures auparavant en répondoient sur leur vie, et qui trouvoient que les extrémités froides n'étoient qu'un accident de la colique, commencèrent à dire qu'elle étoit sans espérance, que cette froideur et ce pouls retiré étoit une marque de gangrène, et qu'il falloit lui faire recevoir Notre-Seigneur.

La Reine et la comtesse de Soissons étoient venues avec le Roi; Mme de La Valière et Mme de Montespan étoient

venues ensemble. Je parlois à elles, Monsieur m'appela, et me dit en pleurant ce que ces médecins venoient de dire. Je fus surprise et touchée comme je le devois, et je répondis à Monsieur que les médecins avoient perdu l'esprit, et qu'ils ne pensoient ni à sa vie, ni à son salut, qu'elle n'avoit parlé qu'un quart d'heure au curé de Saint-Cloud, et qu'il falloit lui envoyer quelqu'un. Monsieur me dit qu'il alloit envoyer chercher M. de Condom¹ : je trouvai qu'on ne pouvoit mieux choisir, mais qu'en attendant il falloit avoir M. Feuillet, chanoine², dont le mérite est connu.

Cependant le Roi étoit auprès de Madame. Elle lui dit qu'il perdoit la plus véritable servante qu'il auroit ja-

1. Bossuet.

2. Nicolas Feuillet, chanoine de Saint-Cloud.

mais, il lui dit qu'elle n'étoit pas en si grand péril, mais qu'il étoit étonné de sa fermeté, et qu'il la trouvoit grande; elle lui répliqua qu'il savoit bien qu'elle n'avoit jamais crainit la mort, mais qu'elle avoit crainit de perdre ses bonnes grâces.

Ensuite le Roi lui parla de Dieu, il revint après dans l'endroit où étoient les médecins. Il me trouva désespérée de ce qu'ils ne lui donnoient point de remèdes, et surtout l'émétique; il me fit l'honneur de me dire qu'ils avoient perdu la tramontane, qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient, et qu'il alloit essayer de leur remettre l'esprit. Il leur parla, et se rapprocha du lit de Madame, et lui dit qu'il n'étoit pas médecin, mais qu'il venoit de proposer trente remèdes aux médecins; ils répondirent qu'il falloit attendre. Madame prit la parole et dit qu'il falloit mourir par les formes.

Le Roi voyant que , selon les apparences, il n'y avoit rien à espérer , lui dit adieu en pleurant. Elle lui dit qu'elle le prioit de ne point pleurer, qu'il l'attendrissoit, et que la première nouvelle qu'il auroit le lendemain seroit celle de sa mort.

Le maréchal de Gramont s'approcha de son lit. Elle lui dit qu'il perdoit une bonne amie, qu'elle alloit mourir, et qu'elle avoit cru d'abord être empoisonnée par méprise.

Lorsque le Roi se fut retiré, j'étois auprès de son lit, elle me dit : « Madame de La Fayette, mon nez s'est déjà retiré. » Je ne lui répondis qu'avec des larmes; car ce qu'elle me disoit étoit véritable, et je n'y avois pas encore pris garde. On la remit ensuite dans son grand lit; le hoquet lui prit. Elle dit à M. Esprit que c'étoit le hoquet de la mort. Elle avoit déjà deman-

de plusieurs fois quand elle mourroit ; elle le demandoit encore , et , quoiqu'on lui répondit comme à une personne qui n'en étoit pas proche , on voyoit bien qu'elle n'avoit aucune espérance. Elle ne tourna jamais son esprit du côté de la vie ; jamais un mot de réflexion sur la cruauté de sa destinée qui l'enlevoit dans le plus beau de son âge ; point de questions aux médecins pour s'informer s'il étoit possible de la sauver ; point d'ardeur pour les remèdes , qu'autant que la violence de ses douleurs lui en faisoit désirer ; une contenance paisible au milieu de la certitude de la mort , de l'opinion du poison , et de ses souffrances qui étoient cruelles , enfin un courage dont on ne peut donner d'exemple , et qu'on ne sauroit bien représenter.

Le Roi s'en alla , et les médecins déclarèrent qu'il n'y avoit aucune espé-

rance. M. Feuillet vint ; il parla à Madame avec une austérité entière ; mais il la trouva dans des dispositions qui alloient aussi loin que son austérité. Elle eut quelque scrupule que ses confessions passées n'eussent été nulles , et pria M. Feuillet de lui aider à en faire une générale. Elle la fit avec de grands sentimens de piété , et de grandes résolutions de vivre en chrétienne , si Dieu lui redonnoit la santé.

Je m'approchai de son lit après sa confession. M. Feuillet étoit auprès d'elle , et un Capucin , son confesseur ordinaire ; ce bon père vouloit lui parler , et se jetoit dans des discours qui la fatiguoient : elle me regarda avec des yeux qui faisoient entendre ce qu'elle pensoit , et puis , les retournant sur ce Capucin : « Laissez parler » M. Feuillet, mon père, » lui dit-elle avec une douceur admirable, comme

si elle eût craint de le fâcher, « vous
parlerez à votre tour. »

L'ambassadeur d'Angleterre¹ arriva dans ce moment. Sitôt qu'elle le vit, elle lui parla du Roi son frère et de la douleur qu'il auroit de sa mort ; elle en avoit déjà parlé plusieurs fois dans le commencement de son mal. Elle le pria de lui mander qu'il perdoit la personne du monde qui l'aimoit le mieux. Ensuite l'ambassadeur lui demanda si elle étoit empoisonnée ; je ne sais si elle lui dit qu'elle l'étoit, mais je sais bien qu'elle lui dit qu'il n'en falloit rien mander au Roi son frère, qu'il falloit lui épargner cette douleur, et qu'il falloit surtout qu'il ne songeât point à en tirer vengeance, que le Roi n'en étoit point coupable, qu'il ne falloit point s'en prendre à lui.

¹ Lord Montagu.

Elle disoit toutes ces choses en anglois, et, comme le mot de poison est commun à la langue françoise et à l'angloise, M. Feuillet l'entendit et interrompit la conversation, disant qu'il falloit sacrifier sa vie à Dieu, et ne pas penser à autre chose.

Elle reçut Notre-Seigneur; ensuite, Monsieur s'étant retiré, elle demanda si elle ne le verroit plus. On l'alla querir; il vint l'embrasser en pleurant, elle le pria de se retirer, et lui dit qu'il l'attendrissoit.

Cependant elle diminueoit toujours, et elle avoit de temps en temps des foiblesses qui attaquoient le cœur. M. Brayer, excellent médecin, arriva. Il n'en désespéra pas d'abord; il se mit à consulter avec les autres médecins. Madame les fit appeler; ils dirent qu'on les laissât un peu ensemble; mais elle les renvoya encore querir. Ils allèrent

auprès de son lit; on avoit parlé d'une saignée au pied : « Si on la veut faire, » dit-elle, il n'y a pas de temps à perdre; ma tête s'embarrasse, et mon estomac se remplit. »

Ils demeurèrent surpris d'une si grande fermeté, et, voyant qu'elle continuoit à vouloir la saignée, ils la firent faire; mais il ne vint point de sang, et il en étoit très-peu venu de la première qu'on avoit faite. Elle pensa expirer pendant que son pied fut dans l'eau : les médecins lui dirent qu'ils alloient faire un remède; mais elle répondit qu'elle vouloit l'Extrême-Onction avant que de rien prendre.

M. de Condom arriva comme elle la recevoit : il lui parla de Dieu, conformément à l'état où elle étoit, et avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paroît dans tous ses discours. Il lui fit faire les actes qu'il jugea nécessai-

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

